

23 janvier 1987

Numéro

250



Mourir un peu

Que l'on soit Acadien, Cri à la Baie James, cultivateur à Ste-Scolastique ou habitant du Bas Saint-Laurent/Gaspésie, être déporté signifie toujours mourir un peu. Pour des raisons économiques et politiques, et sans prendre en considération les vies qu'ils allaient briser, nos gouvernements scellèrent en 1968 une entente en vertu de laquelle une cinquantaine de paroisses «non rentables» de l'Est du Québec, notamment dans le Témiscouata, devaient être fermées et leurs populations, déportées vers de grandes municipalités.

Mais celles-ci ont dit et disent encore: «Nous sommes là pour rester!»

Un reportage de Lucie Laurin.

Pages 14 à 17.

La piste sanglante



Au terme de l'enquête du coroner sur la mort de Gaston Harvey, dans les mains des policiers de la SQ lors d'une manifestation du syndicat du Manoir Richelieu le 25 octobre dernier, NOUVELLES CSN retrace la piste des principales brutalités policières «contemporaines» contre des syndiqué-e-s de la CSN. Une recherche de Luc Gosselin.

Page 19.

FAIRE L'INFORMATION QUE LES AUTRES NE FONT PAS

Que sait-on exactement de l'information que nous faisons dans notre centrale? Sur les conditions dans lesquelles elle est réalisée? Qu'en pense-t-on? Qu'est-ce que nous en attendons, au juste? Est-ce que nous avons une politique claire et arrêtée, sur le sujet? Et puis: «comment ça se fait que les **journalistes** des médias ne publient **jamais** nos «nouvelles»?»

L'équipe du Service de l'information a pensé que la sortie du 250^e numéro de NOUVELLES CSN était une bonne occasion pour réfléchir sur le sujet et vous propose un dossier spécial qui, sans avoir la prétention de faire complètement le tour de la question, devrait tout de même – et nous le souhaitons – alimenter ce débat à l'intérieur du mouvement.

Pages 2 à 10.

nouvelles CSN

Rédaction

Jean-Noël Bilodeau
Michel Crête
Guy Ferland
Jacques Gauthier
Luc Gosselin
Henri Jalbert
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Coordination

Jean-Pierre Paré (514-598-2159)

Conception graphique

Jean Gladu

Caricaturiste

Garnotte

Photographes

Alain Chagnon
Archives CSN
Louise DeGrosbois
Robert Fréchette
Guy Ouellet

Montage

Michèle Arbour

Composition

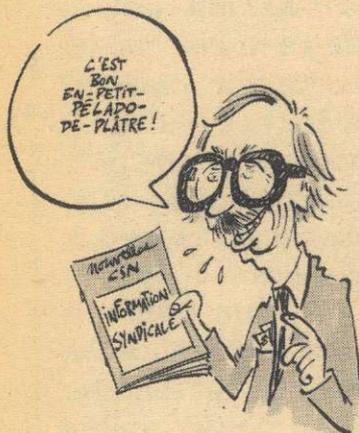
Tricycle compo

Impression

Interitho

Distribution

l'équipe de distribution CSN
(514-598-2233)



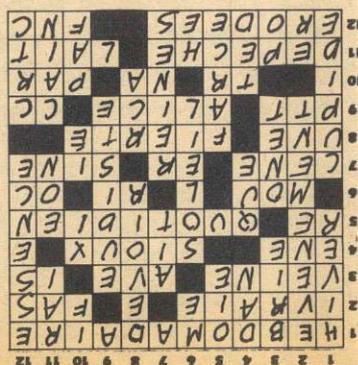
NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les 1,900 syndicats de la CSN à travers le Québec. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: Service de distribution CSN, 514-598-2233.

Qui fait quoi?

Relevé des publications d'information régulières et non spécialisées publiées par les organismes de la CSN, à l'exception des syndicats locaux

Conseil Centraux	Nom	Fréquence	Tirage	Format	Nbre de pages
Côte Nord	Solidarité	5 nos/an	600	8.5 x 11	24
Drummondville	Le Journal du Cons. Central	4 nos/an	500	8.5 x 7	8
Gaspésie/Iles de la Madeleine	L'Espion Syndical	3 nos/an	1000	8.5 x 7	8
Haut-Richelieu	Le Maillon	4 à 5 nos/an	800 à 1000	8.5 x 7	12
Laŕaudière	Le Réseau	10 nos/an	1000	9 x 12	8
Laurentides	L'Express laurentien	5 à 6 nos/an	2000	8.5 x 11	4 à 8
Montréal	Unité	6 nos/an	6000	8.5 x 11	8
	En grève	8 à 10 nos/an	600 à 1200	8.5 x 7	4
Outaouais	L'Allumettière	3 nos/an	5000	8.5 x 14	2
Québec	Le Réflexe	3 nos/an	1500	8.5 x 14	16
Saguenay Lac St-Jean	Le CSN-Régional	4 nos/an	3000 à 5000	8.5 x 11	4 à 8
Sept-Iles	Le Chaînon	3 nos/an	1500	8.5 x 7	4
Sherbrooke	Ensemble	4 nos/an	400	8.5 x 7	8
Sorel	Le Lien	4 nos/an	350 à 450	8.5 x 7	8
Thetford-Mines	Le Lien	10 nos/an	1000	8.5 x 11	16
Victoriaville	Le cœur à l'ouvrage	5 à 6 nos/an	500	8.5 x 11	4

Fédérations	Nom	Fréquence	Tirage	Format	Nbre de pages
Commerce	Info Commerce-CSN	6 nos/an	4700	8.5 x 11	4
CSN-Construction	Le Bâtitteur	4 à 5 nos/an	25000	8.5 x 11	16
Communications	La Dépêche	6 nos/an	4000 à 5000	8.5 x 11	20
Enseignantes/ants	Le Réseau	4 nos/an	3000 franç. 8000 angl.	8.5 x 11	4
	Info-FNEEQ.	20 nos/an	15000 franç. 3000 angl.	8.5 x 14	2
Métallurgie	Le fer de lance	3 à 4 nos/an	1500	8.5 x 11	16



dossier

FAIRE L'INFORMATION QUE LES AUTRES NE FONT PAS

Ont collaboré à ce dossier: Luc Gosselin, Luc Latraverse, Lucie Laurin, Jean-Pierre Paré, Gilles Pilon, Michel Rioux.

TOUS ENSEMBLE

NON AU TRAVAIL QUI TUE



Sujet continuellement en mouvement, soumis aux transformations techniques et aux changements des mentalités, l'information est de par sa nature même le contraire du statique: fluide, insaisissable, en mouvement. Régulièrement appelée à la rescousse au moment des coups durs, on lui prête souvent des vertus qu'elle ne saurait avoir. En conséquence, elle joue souvent le rôle de bouc émissaire quand les choses tournent mal.

Quand on commence à fouiller cette question de l'information, ce qui saute d'abord aux yeux, c'est le nombre effarant de secteurs qui sont touchés: du plus concret au plus abstrait, du court terme au long terme, des préoccupations extrêmement quotidiennes à la définition des voies de l'avenir.

Et quand on s'attarde quelques minutes à examiner les moyens financiers que nous nous donnons collectivement pour réaliser ce

mandat, on s'aperçoit que ces moyens étaient, toute proportion gardée, de beaucoup supérieurs il y a 35 ou 20 ans (7,5% du budget de fonctionnement en 1969 contre 4% en 1986-88)!!!

Mais qu'est-ce qu'on attend, au juste, de l'information syndicale à la CSN? Quelles sont les perspectives d'avenir de cette fonction d'appui que l'on dit essentielle à la réalisation des objectifs de nos membres? Et est-elle si «essentielle» que ça? Etc.

À l'occasion de la publication de son 250^e numéro, NOUVELLES CSN a voulu apporter son humble contribution à ce débat quasi quotidien.

D'une part, nous avons interrogé un certain nombre de personnes, des militant-e-s de la base comme des officiers, ainsi qu'un professeur en journalisme: qui sur leur conception du rôle de l'information dans une centrale syndicale comme la

CSN; qui sur l'importance qu'ils y accordent dans leurs syndicats locaux, dans leur fédération ou leur conseil central; qui sur ce qu'ils y font ou n'y font pas en matière d'information; qui sur leur appréciation, aussi sévère soit-elle (...), de ce qui se réalise à l'heure actuelle, etc.

D'autre part, nous avons pensé ramener sur le tapis un document de 70 pages soumis au Conseil confédéral de novembre 1985 et intitulé «Éléments pour une politique de l'information à la CSN – Premier débat», dans l'espoir que les principaux extraits publiés, faute d'espace pour le publier en entier, suscitent chez nos lecteurs et lectrices un intérêt pour la question égal au nôtre...

Enfin, sur l'aspect «diffusion externe» de nos messages, nous avons demandé à Gilles Pilon du Journal de Montréal de nous raconter «une journée dans la vie d'un chroniqueur syndical».

EXTRAITS D'UN DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR LE SERVICE DE L'INFORMATION AU CONSEIL CONFÉDÉRAL ET INTITULÉ:

«ÉLÉMENTS POUR UNE POLITIQUE DE L'INFORMATION À LA CSN»

Les outils d'information: un réflexe

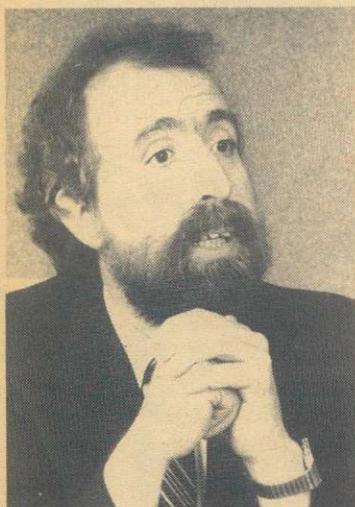
(...) «Force est de constater, cependant, que le réflexe d'information n'est pas encore acquis au même degré, à tous les niveaux du mouvement. Ainsi, contrairement à ce qui se passe par exemple dans les centrales françaises, l'information assurée et publiée par les fédérations professionnelles et les conseils centraux

n'est pas développée comme elle le devrait. Depuis de nombreuses années, des efforts de sensibilisation ont été faits auprès des fédérations pour que cette fonction d'information soit assurée, mais sans succès constant jusqu'ici.»

Les contraintes

(...) «Dans le domaine de l'information comme dans bien d'autres, c'est au

moment où nous sommes en possession de tous les éléments nous permettant d'agir que nos interventions sont assurées d'une plus grande portée, celle que nous aurons déterminée. Il importe notamment que ceux et celles en situation de décider des interventions en information soient conscient-e-s des contraintes réelles, qui doivent absolument être prises en compte: temps nécessaire à la conception, temps



«Mobiliser, éduquer»

GÉRALD LAROSE, président de la CSN:

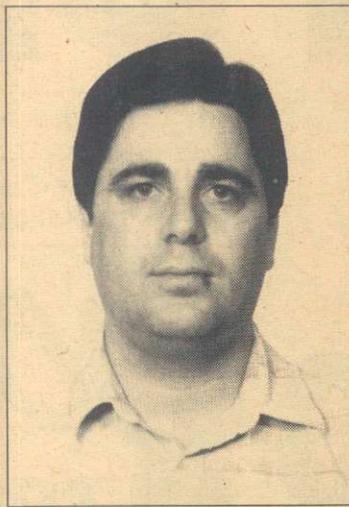
«La fonction première de l'information syndicale, c'est la **mobilisation**; notre mouvement a besoin d'un instrument comme celui-là, un instrument de ralliement efficace parce qu'il exprime notre réalité. Mais l'information syndicale n'est pas seulement un instrument: elle est un geste militant, puisque les syndiqué-e-s en deviennent les porteurs, les multiplicateurs. Dans les luttes que nous avons à livrer, une bonne information est essentielle pour nous permettre de prévenir les stratégies d'information de l'adversaire...

«Ceci nous amène à la deuxième fonction de l'information syndicale, qui est l'**éducation**. Pour remplir cette fonction, l'information se doit d'être audible, crédible, c'est-à-dire que le message qu'elle transmet doit être travaillé, adapté à celui ou celle qui le

reçoit, afin d'être entendu et compris.

«À mon avis, on a fait des pas de géant depuis l'époque où j'étais responsable de l'information au Conseil Central de Montréal; on s'est donné un instrument régulier, perfectionné, et un réseau de distribution efficace: elle circule, l'information syndicale! Ce qui représente le plus grand défi, c'est d'arriver à bien traduire les priorités parmi le nombre incalculable de messages que nous avons à véhiculer, et de refléter la complexité et l'immensité du champ dans lequel nous oeuvrons. Ce sont les dossiers les plus politiques, par exemple le libre-échange et les trois rapports, qui sont les plus difficiles à faire passer; il y aurait du travail à faire au niveau des syndicats, des techniques à livrer pour assurer une bonne pénétration de l'information.

«Ce qui est certain, c'est que dans les grands médias, nous sommes très présents et que nous couvrons beaucoup de terrain...»



«Garder le contact»

NORMAND LAMOUREUX, président, Syndicat du Transport de Montréal (Employés des Services d'Entretien) CSN:

«Notre syndicat compte 2 159 membres, dispersés dans les 9 garages de services et les 60 stations de métro. C'est primordial d'avoir un bon moyen de communication! Nous accordons beaucoup d'importance à l'information syndicale, qui circule essentiellement grâce à nos publications (nous en avons quatre). Notre réseau de distribution est efficace; les membres qui sont difficiles à rejoindre reçoivent les journaux syndicaux à domicile.

«Notre journal régulier, L'Entretien, paraît à tous les mois; on y trouve des articles d'intérêt général, des nouvelles d'actualité interne du syndicat, la description des problèmes particuliers à certains milieux de travail, des articles sur les

dossiers politiques de la CSN comme le libre-échange, etc... Notre comité syndical Sécurité Santé fait paraître lui aussi une publication régulière: Survie, qui informe les travailleurs/euses de leurs droits dans ce domaine et dénonce les situations abusives.

«Lorsque nous sommes en négociation, deux autres journaux paraissent: INFO/NÉGO, qui informe les syndiqué-e-s sur le déroulement des négociations; et AU BOUTTE, qui remplace L'Entretien et sert à mobiliser les membres et soutenir leur moral. Ce dernier paraît aux deux semaines.

«Les résultats sont encourageants: nous savons que nous sommes lus et appréciés, surtout depuis que nous avons amélioré notre mise en page pour rendre notre publication plus attrayante. C'est important, pour un syndicat de grande taille comme le nôtre, de garder le contact avec chacun-e de ses membres!»

nécessaire à la production, temps nécessaire à la réalisation, temps nécessaire à la diffusion. Comme dans bien d'autres domaines, cela exige de la rigueur, des efforts d'analyse, la recherche du langage approprié, l'acceptation de certaines contraintes liées à la nature même du fonctionnement de l'information, la conscience que l'information n'est pas une panacée à tous les problèmes liés à l'action syndicale mais qu'elle en est, par ailleurs, une composante essentielle, à tous les plans.

Le rôle de NOUVELLES CSN

(...) «Un instrument confédéral (NOUVELLES CSN) ne pourra jamais remplir à lui seul toutes les fonctions, satisfaire toutes les attentes des membres,

à tous les niveaux.

«Comment, en effet, un journal publié environ 20 fois par année pourrait-il réussir à jouer le rôle d'un journal de syndicat, de conseil central et de fédération en même temps que celui qui est le sien? Il est clair que si l'information est quelque chose de global, elle est aussi, sous d'autres aspects, une chaîne dont la valeur est remise en cause quand des chaînons sont plus faibles ou mal ajustés.

(...) «La seule publication régulière de la CSN en tant qu'organisation qui s'adresse à ses membres, c'est NOUVELLES CSN. Un journal qui doit refléter le plus large éventail possible des préoccupations du mouvement. Rendre compte de ses luttes les plus difficiles. Répandre et diffuser dans l'organisation les résultats

des analyses du mouvement, les grandes décisions des instances. Donner aux membres qui le reçoivent la lecture qui est celle du mouvement sur les grandes questions de l'heure, sur les décisions politiques les plus importantes, sur les grandes questions qui engagent aussi bien le mouvement syndical que la société tout entière. Réussir à faire tout cela, rendre compte dans un organe finalement bien humble eu égard au foisonnement de la vie du mouvement, c'est déjà, en soi, quelque chose d'à peu près impossible à réaliser».

Un «quotidien»?

Le document du Service de l'information propose également l'implantation, si les moyens lui en sont donnés, d'un



«Valoriser les faits pour être le plus crédible»

JACQUES GUAY, ex-journaliste à La Presse, à Québec-Presse, au Journal de Montréal et au Jour, actuellement directeur des programmes de communication et de journalisme à l'Université Laval.

«J'ai lu quelques numéros récents de 'Nouvelles CSN'. Il me semble que la publication s'adresse surtout aux militants. Ça a encore des allures de barricades. Quoiqu'il y a une intention de plus en plus manifeste d'orienter vers le reportage. Autrement dit, de présenter des faits plutôt que des trucs de slogans.»

«Le contexte actuel est marqué par une démobilité collective très grande. Le mot d'ordre est à l'individualisme forcené. Les médias consacrent une importance

énorme à la circulation de l'argent et au capital. Et les journalistes ont la fâcheuse habitude de sombrer dans les modes sans s'interroger. Ils font de l'information épisodique, superficielle. Autant on marchait à la fleur de lys avant le référendum, autant on en est rendu présentement au comptoir Provigo. Je pense que dans une période comme celle-là, il faut valoriser les faits pour être le plus crédibles possible. Parce que l'engagement ne consiste pas à lancer des slogans à tour de bras mais à faire de l'information que les autres ne font pas, à mettre des projecteurs sur la partie du décor qui est le plus à l'ombre. C'est ainsi, je crois, que les centrales syndicales rappelleront le mieux aux gens qu'il existe encore des valeurs collectives.»

«Dans le contexte des médias nord-américains, on dissocie les commentaires et les faits. Et les gens sont habitués à consommer de l'information fabriquée de cette façon là. Quelle que soit l'information qui est faite dans un syndicat, il ne faut jamais oublier que les membres ne vivent pas en vase clos. Ils consomment de l'information à l'extérieur. Si on arrive avec de l'information qui n'est pas bâtie selon les règles auxquelles ils sont habitués, ils diront (à part les militants durs!) que c'est pas sérieux, que c'est de la propagande.

«Il n'existe malheureusement plus de journaux (je pense à ce qu'ont été Québec-Presse et Le Jour) pour prendre le contre-pied de ce que

diffusent les médias. Raconter à des gens du Lac St-Jean comment tel petit syndicat a résolu un problème à l'autre bout de la province, rappeler que l'Opération Dignité a laissé des traces, choisir de parler des usines de pêcherie qui ferment en Gaspésie et de nos forêts ravagées plutôt que du mât du Stade Olympique (on en a parlé pendant dix ans!), c'est pas facile mais c'est important. La CSN a une longue tradition de chien de garde pour la démocratie complète. Avec son réseau, elle est capable de raconter pas mal de choses qui se passent au Québec.»

«Même les boss lisent notre journal»

CÉLINE HARDY, co-responsable de l'information, et LYNE GALARNEAU, co-responsable de la surveillance, Syndicat des employé-e-s de magasins Direct Film (CSN):

«Notre journal, *Le Révélateur*, a été mis sur pied il y a 6 ans (soit un an après la fondation du syndicat à Montréal) suite à une décision du comité exécutif qui voulait en faire un moyen de diffuser l'information et en même temps de prendre le pouls des membres. Il ne faut pas oublier que nos membres sont dispersés dans une foule de petits magasins; ça prend une publication comme celle-là pour les rejoindre, les relier et combattre l'isolement.

«L'information syndicale occupe à elle seule près de 20% de notre budget, et ce n'est pas demain que les

bulletin quotidien de fin de journée qui ferait le point, par l'intermédiaire du réseau de télécopieurs de la CSN à travers la province, sur les principaux sujets de la journée, accompagné de «notes argumentaires» lorsque les événements le commandent.

Il suggère aussi la résurrection de l'ancêtre de NOUVELLES CSN, le journal LE TRAVAIL, mais sous forme de publication annuelle qui serait envoyée par la poste à chacun des 225,000 membres de la CSN. On y trouverait des textes susceptibles de nourrir la réflexion des militant-e-s, des textes de prospectives en même temps qu'un portrait-synthèse de ce qu'a été le mouvement durant l'année écoulée.. Le tout présenté avec le souci

constant d'attirer l'intérêt de ceux et celles qui l'auront entre les mains.

Un cahier «rapports d'instances»

«Une information qui n'est pas partagée constitue, en quelque sorte, une information qui meurt. Le champ de ceux et celles qui connaissent, donc qui sont devenus plus autonomes, n'est pas élargi.

«Il est arrivé à plusieurs reprises que des militant-e-s soulignent la difficulté de faire rapport à leurs instances (syndicats, conseils centraux, fédérations) en raison de la multiplicité et de la complexité des sujets abordés.

«La proposition du Service serait de produire un instrument facile d'utilisation, un «Cahier d'instances» que chaque

délégué-e recevrait automatiquement en arrivant à l'assemblée. Les décisions importantes, les résolutions qui doivent être transmises aux membres, les dates à souligner ou à retenir, les actions à entreprendre, etc, pourront y être transcrites, ce qui faciliterait grandement le rapport des réunions et permettrait de conserver un suivi facile d'accès pour consultation et référence».

L'information à l'externe, des règles à suivre

«Ce qu'il est nécessaire d'avoir constamment à l'esprit, c'est que la conférence de presse, le communiqué, l'entrevue sont des instruments à la disposition des syndicats et des organisations pour faire connaître et, si possible,



syndiqué-e-s s'en plaindront! Au contraire, les gens lisent notre journal et ils sont de plus en plus nombreux à vouloir y participer. Nous avons dû faire passer le nombre de pages de 10 à 24 et le tirage, de 150 à 300 copies, pour répondre aux besoins.

«Le Révéléateur est publié à tous les mois; dans chaque numéro, on retrouve des informations qui nous viennent du comité exécutif, puis des articles rédigés par les syndiqué-e-s des différents magasins. Ainsi, les gens peuvent savoir ce qui se passe dans les autres magasins, y compris en province (à Chibougamau ou à Thetford, par exemple), demander conseil ou communiquer aux autres les solutions qu'ils ont trouvées; même les boss lisent notre journal, et il y a des problèmes qui ont été résolus à la suite de nos dénonciations dans Le Révéléateur...»



«La vérité devrait toujours primer»

SERGE LEMELIN, président du Conseil central du Saguenay Lac Saint-Jean, journaliste au Quotidien et ex-conseiller syndical à la FNC.

«Un principe de base qui devrait nous guider dans nos communications avec nos membres et avec le public, c'est que la vérité devrait toujours primer. Ce qui exclut l'exagération!»

«C'est une mauvaise stratégie de noyer nos communications importantes dans un flot immense de déclarations. On se prononce trop souvent et trop rapidement sur un nombre ahurissant de sujets. Comme conséquence, on cherche la nouvelle là-dedans. Tout ce que nous communiquons doit avoir un but sinon c'est inutile.

Et l'on cherche plus souvent à 'planter' qu'à développer des aspects positifs de notre organisation. C'est bien beau de commenter la dernière déclaration du ministre mais ce serait important aussi de parler des milliers de membres que l'on organise, d'informer sur notre santé financière, sur notre Fonds de défense. Et puis, il y a le 'remplissage': quand un filon trouve preneur, on en rajoute. La première dénonciation de Gérald Larose sur la tragédie de Pointe-au-Pic, c'était essentiel et courageux. La deuxième déclaration, c'était de trop.

«Je dois dire que la campagne d'information sur la Commission Beaudry était un modèle du genre. On avait une stratégie très claire. On avait des objectifs et on réussissait à vulgariser des problèmes pas faciles à comprendre. Et puis l'image de nos portes s'est grandement améliorée ces dernières années.»

«Des efforts énormes ont été accomplis dans la présentation graphique de nos documents.

Il n'est pas rare d'entendre de nos membres dire 'c'est bien beau ça'. On nous appelle pour nous demander des posters. On ne voyait pas ça avant.

«Concernant 'Nouvelles CSN', je pense qu'on devrait davantage y appliquer les normes journalistiques reconnues. C'est trop long. Le style est pompeux et certains articles sont incompréhensibles. Les gens qui y font l'objet de reportages naviguent entre deux extrêmes: les parfaits inconnus et les membres de l'exécutif. Il y aurait de la place pour une foule de gens qui font quelque chose dans le mouvement, les conseillers, les élu(e)s. Je dirais pour conclure qu'il est dommage que le document sur la politique de l'information à la CSN soit tombé aux oubliettes. Tout ce qui concerne la télévision par exemple est d'une grande importance.»

faire partager un point de vue. Il arrive parfois qu'on ait une mauvaise perception de ces instruments de communication et qu'on les utilise à d'autres fins que celles-là. Une conférence de presse ne pourra pas, sauf très rare exception, pallier à un rapport de force déficient. De même, il n'est pas sûr que le fait d'inonder les salles de rédaction de communiqués soit la meilleure façon de s'assurer une présence dans les médias.

«Le Service de l'information devrait préparer, à l'intention du mouvement, un guide concis d'utilisation des communiqués et conférences de presse répondant aux questions essentielles: quand, comment, pourquoi, qui parle, comment rédiger le communiqué, etc.»

Les relations avec la presse

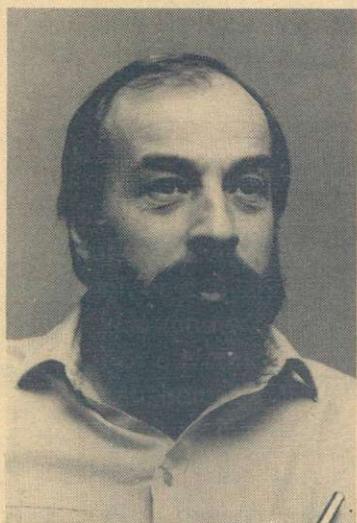
«De manière générale, il faut développer avec les journalistes une attitude correcte: nous n'avons pas à nous mettre à genoux devant eux, d'un côté. De l'autre, il ne faut pas considérer qu'ils sont à notre service du fait qu'ils sont membres d'un syndicat affilié à notre centrale. C'est pourquoi le Service de l'information, en collaboration avec la FNC, devrait mettre au point une pratique des relations de la centrale avec la presse.»

La circulation de l'information

«Si nous pouvons aujourd'hui acheminer rapidement, à travers le Québec, le matériel imprimé que nous produisons, il reste que nous ne savons à peu près pas encore de quelle façon il est

reçu, etc. En fait, c'est tout l'aspect du «feedback» qui nous échappe à peu près totalement.

«De là l'importance de lier l'action du Service de la distribution avec celle du Service de l'information dans sa fonction de former des responsables de l'information dans les syndicats locaux. Car si on sait que l'information circule bien de haut en bas, on n'a pas tellement de mesures pour constater comment elle est reçue sur place. L'objectif, c'est de faire circuler l'information dans tous les sens, à tous les niveaux du mouvement.»



«Un véhicule pour brasser des idées»

YVES LESSARD, président de la Fédération des Affaires Sociales:

«Bien sûr, ça n'est pas normal qu'une fédération comme la FAS n'ait ni préposée à l'information, ni publication régulière. Ce sont des contraintes budgétaires qui nous ont forcés, il y a deux ans, à couper ce poste. Mais nous comptons le rétablir dès le prochain congrès, et l'assortir d'un budget conséquent. Autrement, nous nous privons d'un moyen indispensable pour rejoindre nos membres et nous ouvrir sur les autres secteurs et sur l'extérieur.

«Notre journal devra refléter la vie de la Fédération en faisant connaître les événements locaux et les préoccupations particulières des syndicats, ainsi que les travaux et les réalisations de la FAS. Il

remplira également une autre fonction, tout aussi importante: celle d'être un véhicule pour brasser des idées; on y retrouvera des analyses de l'actualité, des grands dossiers et des politiques en matière de santé et de services sociaux, analyses qui lanceront et alimenteront le débat au sein de la fédération».



«Mieux saisir les enjeux»

ANNE-MARIÉ DAVID, présidente du comité national de la condition féminine:

«L'information syndicale nous permet d'agir collectivement et de façon percutante. Bien sûr, on peut se mobiliser sous le coup de l'émotion; mais l'information permet de dépasser le stade de l'impulsion première pour mieux saisir les enjeux et frapper aux bons endroits. Par exemple, dans le dossier du harcèlement sexuel, l'information a permis de désindividualiser la question et de s'apercevoir que c'est un problème collectif. C'est la même chose pour le cas de Gaston Harvey.

«Cependant, l'information syndicale doit savoir rester concrète et ne pas se couper du sens de la révolte des gens, de leur répulsion naturelle pour l'injustice.

«À mon avis, l'information

syndicale s'est beaucoup améliorée depuis cinq ans; elle est moins unilatérale qu'avant. Mais il reste beaucoup à faire; elle circule de façon très inégale au sein des syndicats; et c'est important, surtout sur les grandes questions comme le libre-échange ou l'accès à l'égalité, que chaque syndiqué-e soit bien outillé».

L'IMAGE DE LA CSN

La CSN, tout le monde le dit, c'est dérangeant. Mais la CSN ne dérange pas tout le monde de la même manière.

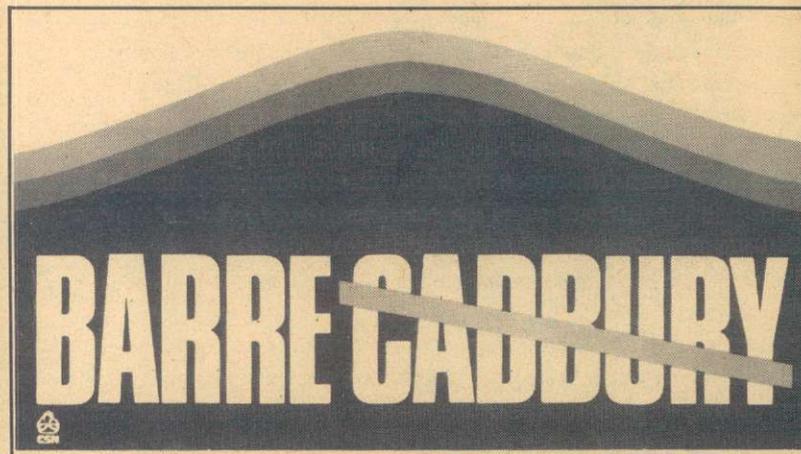
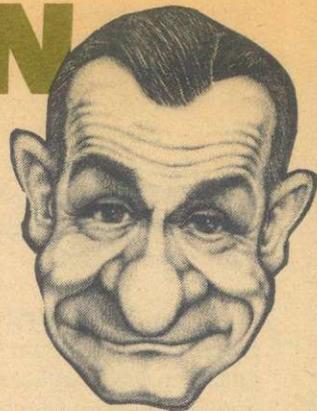
L'image de la CSN s'est façonnée au fil des ans dans des traits qui ne suscitent pas le même dérangeant chez les patrons et chez le monde ordinaire: ainsi s'est créé pour ainsi dire un style CSN.

L'image moderne de la CSN a pris forme à la fin des années '60. L'arrivée de jeunes communicateurs, dont le graphiste Jean Gladu, et la conscience de l'importance de l'information pour la direction de l'époque ont déclenché un processus d'identification et d'interventions qui n'a eu de cesse depuis.

On n'écrit pas comme on parle

«Plus tard, nous avons lancé une chronique dans le journal LE TRAVAIL, qui s'intitulait TI-CUL LACHANCE, d'après la chanson de Vigneault. Or, cette chronique était écrite en joual. Eh bien, la réaction des gens a été sans équivoque et un tollé de protestations nous est revenu de toutes les régions, nous disant: prenez-nous pas pour des

niaiseux qui ne savent pas écrire correctement. Autrement dit, nous avons appris d'un seul coup que la langue écrite et la langue parlée ne se traitent pas de la même manière!»



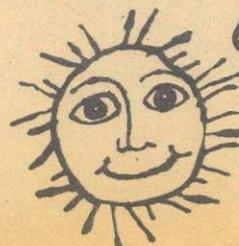
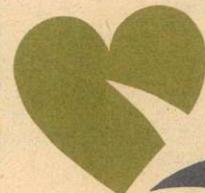
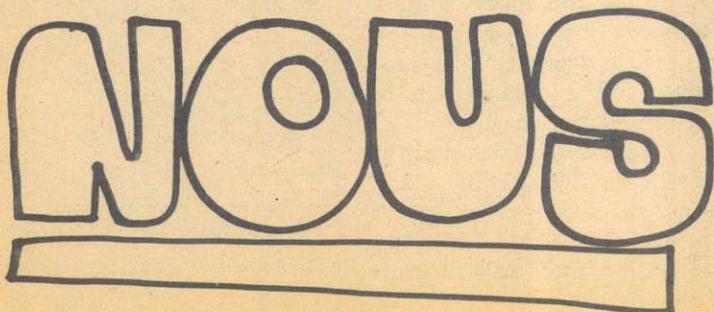
Cela a commencé par la transformation du sigle de la CSN qui avait une allure d'avant la révolution tranquille en un emblème plus moderne.

«C'est la première chose sur laquelle j'ai travaillé» de dire Jean Gladu. «Puis, pendant trois ans, nous avons ratissé tout le Québec, une équipe de journalistes, de photographes, de concepteurs et même le graphiste. Quand le premier

Front Commun est arrivé, en '72, cela a donné «**NOUS** le monde ordinaire». Nulle part ailleurs qu'à la CSN, à cette époque, aurait-on écrit un slogan en lettres dessinées, de la sorte. D'ailleurs, le gouvernement lui-même lui a donné encore plus d'impact en y opposant un «**VOUS**, le monde ordinaire.» Des milliers de québécoises et de québécois se sont identifiés au «**NOUS** le monde ordinaire».

«La communication de masse est une activité qui exige de se poser une série de questions fondamentales avant de produire quoi que ce soit. Il faut déterminer son public, trouver le ton juste, parler le bon langage, qu'il soit écrit ou visuel, pour s'assurer que la communication existe.»

«Le plus bel exemple de cette attitude fut la campagne ON BARRE CADBURY. C'est là qu'on reconnaît l'importance de la conception dans l'information, du style de la lutte idéologique, du mordant propre à la CSN. Je crois qu'il y a encore des gens qui ne consomment toujours pas de barres de chocolat CADBURY.»



Un style CSN

«Il y a un message, un langage visuel typiquement CSN qui est de plus en plus reconnaissable. Il se distingue d'ailleurs avec force quand on compare deux affiches qui ont été réalisées, pour la semaine 1986 de santé-sécurité au travail, l'une par la CSN et l'autre par la CSST. C'est clair qu'on veut éliminer le danger. On est positif. La CSST ne veut que protéger. Grâce à la liberté d'expression dont nous jouissons, notre style populaire contraste avec la froideur de l'affiche gouvernementale».

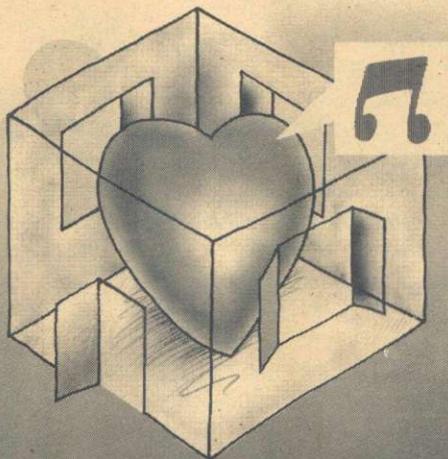
Être CSN: un état d'esprit plus qu'une job

«Aucune autre organisation que la CSN, au Québec, n'aurait choisi le pissenlit, cette mauvaise herbe comme emblème de son Congrès qui avait pour thème GAGNER DU TERRAIN. Car le pissenlit, c'est la plus CSN des fleurs qui soit. C'est au printemps 83, lors de la lutte contre la loi 111 que nous avons eu l'idée de choisir le pissenlit. Il pousse en groupe, se répand partout, ré-

siste aux herbicides, affectionne les quartiers populaires et les champs où il n'est pas en concurrence avec la pelouse tondue des parterres cultivés. L'arrivée du pissenlit confirme la victoire décisive du printemps sur l'hiver. Il y a plus d'avenir pour le Québec dans le pissenlit que dans la fleur de lys!»

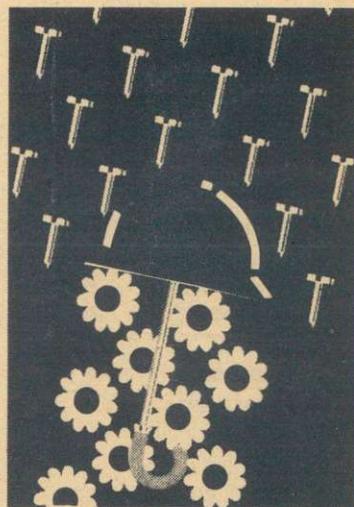
AVEC LE MONDE

TRAVAILLER SANS DANGER



LA SANTÉ/SECURITE AU COEUR DE NOTRE ACTION

CSST



SANTÉ SECURITÉ en tête



pour l'emploi

On a l'air de ce qu'on est

«Ce qui caractérise le fait de travailler pour la CSN, en tant que créateur, c'est que notre créativité devient une partie de la force de toutes et tous. Nulle part ailleurs, les créateurs et les créatrices ne peuvent autant éprouver la jouissance de voir leur travail compris, repris, utilisé pour toutes sortes de fins et de luttes. Les illustrations de LA GRANDE MARCHÉ sont un bel exemple de ce phénomène!...»

Une journée dans la vie d'un chroniqueur syndical

PAR GILLES PILON

Sept heures quinze: il faut d'abord écouter tous les bulletins d'information à la radio tout en regardant Canada AM à la télé anglaise pour savoir ce qui se passe dans le monde. La sérénité du matin a déjà foutu le camp et l'agitation de la journée prend le dessus.

Neuf heures trente: au bureau, il faut lire les trois quotidiens pour en savoir plus et voir ce que les concurrents ont écrit.

Il faut aussi dépouiller les communiqués pour savoir ce qu'il faut couvrir aujourd'hui.

Petite journée: **à onze heures,** le président de la FAS parlera des coupures de services dans le secteur public tandis qu'à la même heure, Louis Laberge et Fernand Daoust dénonceront les conditions de travail des employés d'une fonderie et l'intransigeance de leur patron qui préfère engager des chiens et des gardes de sécurité plutôt que de négocier sérieusement.

À quatorze heures, ce sera au tour du président de la CSN de dénoncer le propriétaire du Manoir Richelieu et la Sûreté du Québec. L'hiver sera dur dans Charlevoix...

Une petite journée: la seule difficulté ce sera de couvrir deux conférences de presse en même temps...

Le directeur de l'information m'avise qu'il veut un «follow-up» sur les menaces de fermeture de la GM à Sainte-Thérèse. Il me faut aussi téléphoner à l'Union des Teamsters pour savoir où en sont les négociations chez Voyageur; là aussi on parle de fermeture et ça l'énerve. C'est bien connu, les syndicats veulent fermer les entreprises.

Après avoir couvert la conférence de presse de «Ti-Oui» et récupéré le communiqué de presse de la FAS, le chroniqueur syndical dîne au restaurant de la CSN en attendant la conférence de presse de Gérald Larose.

Un chroniqueur syndical a tout intérêt à garder une place libre à sa table puisque tout au long du dîner, bien des gens défilent à sa table. La porte-parole du CCNSP veut annoncer une manif des travailleurs et travailleuses des garderies et vendre une entrevue avec

Monique Simard sur les emplois précaires dans le secteur public. Le conseiller à la mobilisation du conseil central aimerait bien qu'on parle un peu du conflit chez Classic Bookshop et de la manif devant l'auberge Universelle cet après-midi. J'avais réussi à oublier que le ministre Paradis veut abolir le règlement de placement dans la construction, on se charge de me le rappeler et on me fait savoir que la FTQ et la CSN vont émettre un communiqué conjoint en après-midi.

Tout ça noté, il faut monter rapidement au troisième pour la conférence de presse du président de la CSN.

De retour au bureau, le chef de pupitre annonce fièrement qu'il a pris deux appels durant mon absence. Un type d'Air Canada a annoncé qu'il s'est produit un débrayage de 20 minutes au centre d'entretien de Dorval, alors qu'une femme a appelé pour se plaindre qu'on ne couvre pas suffisamment la grève à la Noranda en Abitibi. «Fait une vérification et ponde-moi un demi-feuilleton pour chaque affaire...» ordonne le boss.

C'est pas tout ça, il faut maintenant négocier de l'espace dans les pages du Journal pour toutes ces histoires. «On a un petit journal aujourd'hui: pas plus de trois quarts de feuillets pour chacune des histoires et je ne peux pas te garantir qu'elles vont toutes être publiées...» déclare-t-il en regardant ailleurs.

La réceptionniste me donne mes messages. L'attachée de presse de la CEO a téléphoné pour annoncer une conférence de presse du président à midi. Merde, je l'ai manquée et personne ne l'a couverte...

Dix-sept heures: je commence à écrire mes textes. Le téléphone sonne, c'est un accidenté du travail qui se plaint de ne pas être traité justement par les fonctionnaires de la CSST et il veut les dénoncer dans le Journal. Son cas est pathétique, mais je n'ai pas le temps de faire du journalisme d'enquête; ce sera pour une autre fois.

J'apprends que les assignations de photographes que j'avais fait ont été annulées parce qu'il y avait une

conférence de presse très importante à la brasserie Molson. Le choix était facile, le peuple préfère voir la tête de Patrick Roy dans le Journal plutôt que celle des chefs syndicaux. C'est mon patron qui le dit et, s'il le dit, c'est parce qu'il le sait...

Dix-neuf heures: je finis mon quatrième texte et je le transmets au pupitre.

On m'avise qu'on a fermé les pages plus tôt à cause de problèmes d'ordinateurs. Il n'y a plus de place pour tous mes textes. On va tenter d'en publier un, les autres iront dans l'édition de demain. Demain, je vais essayer de trouver le temps pour écrire les textes que je n'ai pu faire aujourd'hui.

J'ai travaillé une heure de plus que mon quart de travail, mais il n'est pas question de réclamer du temps supplémentaire; la dernière fois, mon patron m'a avisé qu'il n'avait pas au préalable approuvé mon temps supplémentaire.

Dix-neuf heures trente: je m'apprête à quitter le bureau, mais mon patron veut me voir. Il a lu mon texte sur la situation au Manoir Richelieu. «Je n'ai pas de félicitations à te faire. Tu es trop partisan. Tu ne rapportes que la version syndicale. Tu aurais au moins pu téléphoner à Raymond Malenfant...» me dit-il. Je lui réponds: «Bien sûr, mais Raymond Malenfant est en Angleterre, il est allé choisir les nouveaux tapis pour la salle à manger du Manoir, puis de toute façon, je n'aurais pas eu le temps...» La conversation s'arrête là, on se quitte sans même se dire bonsoir, de toute façon ça ne veut plus rien dire.

Enfin, le retour à la maison. Mes arbres sont toujours givrés. La lune éclaire la piste de ski de randonnée et je décide d'aller marcher en raquettes dans le bois. Tout y est si paisible que j'y passerais la nuit.

Malheureusement, je dois lire le document de la FNC sur la démocratisation des médias et la documentation qui se rapporte à la campagne «un F-18 pour la paix». Demain, j'ai une grosse journée...

Ne versez surtout pas de larmes: ils sont nombreux à penser que le chroniqueur syndical est grassement payé pour donner l'impression que la scène syndicale est bien couverte...



LES GRANDES LIGNES DE L'ENTENTE DE PRINCIPE

En dépit de la loi 37 qui niait le droit de négocier et de la loi 160 qui retirait, à toutes fins pratiques, le droit de faire la grève dans les affaires sociales, la CSN, par ses initiatives, a réussi à la fin de 1986 à dire «Bye, Bye aux décrets» en concluant des ententes avec le gouvernement qui vont améliorer significativement le quotidien des 125,000 travailleuses et des travailleurs qu'elle représente dans le secteur public.

Ces ententes de principe, qui ont été accueillies favorablement par les instances des fédérations concernées, sont présentement soumises aux assemblées générales des quelque 700 syndicats qui veulent remplacer les décrets par des conventions collectives.

Droits syndicaux: une victoire

Au-delà même des intérêts propres au secteur public, la conclusion d'ententes négociées pouvant déboucher sur des conventions collectives signées et satisfaisantes, dans le contexte, constitue une victoire syndicale majeure. L'entente négociée dans le secteur public fait valoir sur l'ensemble des conditions de travail et des clauses salariales des droits et des principes syndicaux que l'État-employeur voulait nier aux travailleuses et aux travailleurs du Québec.

Des salaires négociés

Ainsi, la CSN a forcé le gouvernement à mettre en veilleuse l'abominable et impraticable Loi 37 qui ne prévoyait des salaires négociés que pour la première année de la convention collective, en obtenant des augmentations de salaire de 3,5%, 4,28% et 4,86% pour 1986-87-88. De plus, l'entente réintroduit une clause d'indexation partielle des salaires, le partage de l'enrichissement pour la majorité des salarié-e-s et la réduction des écarts de salaire, en 87 et 88.

L'emploi

Non seulement les négociations ont permis d'accroître les effectifs dans certains secteurs mais les conditions d'emploi et de travail et les bénéfices marginaux des employé-e-s à temps partiel, occasionnels ou sur la liste de rappel ont été améliorés significativement.

Les demandes syndicales en matière de retraite anticipée (62 ans), de congé sabbatique à traitement différé et de congé à temps partiel ont été obtenues ce qui favorisera les opportunités d'emploi pour les jeunes et les sans emploi tout en permettant aux plus anciennes et anciens de jouir d'un meilleur aménagement de leur temps de travail.

En matière de formation, les sommes versées par l'employeur ont été accrues. Pour ce qui est des changements technologiques, les syndicats obtiennent un droit de regard sur leur introduction et des garanties minimales contre les effets négatifs qu'ils peuvent avoir sur l'emploi.

Des clauses nouvelles ont été

introduites concernant le harcèlement sexuel en milieu de travail et l'accès à l'égalité.

Garderles: une table provinciale

Après 7 ans de syndicalisation, les travailleuses et les travailleurs des garderies obtiennent enfin un lieu pour négocier provincialement leurs régimes d'assurances, la question de la formation, les congés de maternité et le ratio monitrice/enfants.

Quelques dossiers non réglés

Au moment d'aller sous presse, il reste encore quelques dossiers de négociation où des ententes de principe n'ont pas été conclues: les professionnel-le-s de la Fédération des professionnel-le-s, salarié-e-s et cadres, les employé-e-s de la Société des traversiers et de la Régie des installations olympiques et les répartiteurs des services d'urgence dans les Conseil régionaux de la santé et des services sociaux.

Luc Latraverse



Les délégué-e-s et officiers au Conseil fédéral de la FAS, le 18 décembre, après avoir pris connaissance du contenu de l'entente de principe intervenue pour les affaires sociales. «Un règlement négocié, ça change pas le monde, mais...» ça le rend de bonne humeur!

Le temps des bilans

Un « jeu-questionnaire-bilan »
sur la négociation
du secteur public

1) Entre le début de tout le processus de négociation et jusqu'aux heures qui ont précédé l'entente de principe, quelle a été selon toi le moment, la décision ou l'événement le plus...			
• difficile	l'accord des 4 fédés sur le salarial	la nuit suivant la loi 160	céduer mes vacances
• décevant	l'attitude et le discours de la CEO	l'indifférence collective lors de l'adoption de la loi 37	qu'elles tombent en plein règlement!
• stimulant	la réponse spontanée des syndicats FAS lors du débrayage de 24 hres	le débrayage du soutien scolaire le 12 décembre	le débrayage du 11 novembre
• important	la confiance des syndicats envers leur fédé et leur centrale	le débrayage, à quelques hres d'avis, des 340 syndicats FAS et FPPSCO	le conseil fédéral des 16-17-18 novembre
• inattendu	?	l'information publique plutôt effacée du gouvernement	la loi 160
• prévisible	le discours patronal	les difficultés de mobilisation à la FNEEQ	le contenu de la loi 160
• espéré	les ralliements des syndicats	l'adhésion massive au harcèlement lourd (sept.-oct.)	l'entente de principe
• risqué	la recherche du mandat de grève illimitée	la recherche du mandat de grève générale illimitée	le mandat de grève générale illimitée
• drôle	le manque de sens de l'humour!!!		les jugements du Conseil des services essentiels
• inquiétant	le retrait du CCNSP du secteur éducation FPPSCO	l'échec du CCNSP (juin 85) à convenir d'une demande salariale CSN	les mandats de grève générale illimitée au 12 décembre
2) Quel a été, parmi les gains réalisés pendant cette négociation, celui que tu estimes le plus...			
• important	démontrer notre capacité de négocier et de mobiliser	les mécanismes de création de postes réguliers à temps complet (FAS)	une convention signée
• difficile à obtenir	rétablir certains principes d'ancienneté	la clause d'indexation pour 87	négocier les salaires
• facile à obtenir	le mécanisme permanent de négociation	pouvoir faire monter un ami dans le Nord avec une sortie non utilisée au Sud	la mécanique permanente de négociation (?)
• significatif pour les femmes	améliorations pour les temps partiels	visites médicales pour grossesse sans perte de salaire	conversion des hres faites par les précaires en postes complets
• susceptible d'avoir des répercussions positives pour le secteur privé	la table provinciale pour les garderies		la clause de changements technologiques (?)
• inattendu	un lieu de négociation pour les garderies	l'amélioration de la clause de sous-contrat dans les aff. sociales	la 4 ^e option de l'assurance-groupe
• satisfaisant	changements technologiques et formation	la clause salariale pour 88	la table provinciale pour les garderies
3) Quel a été, parmi les compromis acceptés pendant cette négociation, celui que tu estimes le plus...			
• crève-cœur	garder en suspens la question des remplacements	le recul sur la discrimination salariale	les salaires
• facile à faire	sur l'accès à l'égalité	l'uniformisation de la clause d'indexation du régime de retraite	la décentralisation de la formation
• long à élaborer	le salarial	la contre-proposition salariale d'oct. 86 sur les professionnels	les salaires
• logique	?	déplacer certaines demandes particulières de 86 à 87	le droit de recours contre les mesures administratives

Après toute négociation vient normalement le temps des bilans. Et encore davantage quand il s'agit d'une négociation de l'ampleur de celle du secteur public. NOUVELLES CSN a pris les devants et a demandé à un certain nombre de personnes qui ont été, à divers titres, impliquées de très près dans cette négociation de répondre **personnellement** et par écrit à une série de questions...pas toujours faciles. À un point tel, d'ailleurs, que quelques personnes n'ont

pas été capables de remplir le questionnaire! Les répondant-e-s, choisis quasiment au hasard, étaient pourtant invités à laisser libre cours à leur humour s'ils avaient le coeur à ça...et certain-e-s ne se sont pas gênées, comme vous pourrez le voir!

Les personnes à qui nous avons **demandé** de se soumettre à ce «jeu-questionnaire-bilan» sont donc: Monique Simard, CSN; Normand Brouillet, CCNSP; Yves Lessard, FAS; Jacques Gauthier, information

CCNSP; Ginette Guérin, FEESP; Francine Chaput, FEESP; Jean-Charles Beaulieu, FPPSCQ; Rose Pellerin, FNEEQ; Catherine Loumède, FAS; Alain Ferland, action CCNSP; et Louis Roy, FAS.

Le «jeu», pour les lecteurs et lectrices de NOUVELLES CSN, et particulièrement pour ceux du secteur public, c'est de deviner qui a répondu quoi et qui n'a pas été capable de répondre!

accepter l'abolition de la classe 1	s'entendre sur une politique salariale	trouver le consensus sur les demandes salariales au CCNSP	avoir des ordinateurs au CCNSP
l'abolition de la classe 1	l'absence d'unité inter-centrale	les conseils conjoints	pas de chicane sur la contre-prop. salariale
la possibilité d'un règlement	le débrayage massif du 11 novembre	une vraie négociation	les éditoriaux de Francœur dans Le Devoir
la «fameuse nuit»	la cohésion et la confiance, principalement chez les membres	la contre-proposition CSN	la fois où on a rencontré nos délais
le règlement		le quantum de perfectionnement	quand ma chumme s'est pointée à l'hôtel en pleine nuit
un décret	la rigidité du gouvernement sur le salarial	l'absence de Front commun	que ça finisse un jour
un règlement	le plancher d'emploi et de services, le salarial	l'entente de principe	que ce soit fini
la grève générale illimitée	le vote de grève	la recherche de mandats d'action	monter les 34 étages du Sheraton à la course
Monique Simard se jouant dans les cheveux	Rose Pellerin (FNEEQ) et Donato Centomo (FPPSCQ) président le CCNSP	recevoir le 1 ^{er} dépôt patronal sectoriel en exécutif	«on ne peut pas en mettre en grève plus qu'il en sort» - N. Brouillet
le mandat FAS de grève générale illimitée	le résultat du vote de grève	le départ du CCNSP de la FPPSCQ	le vol des disquettes
les congés pour visites médicales de grossesse	la négociabilité du salarial	le règlement salarial pour 3 ans	que les négos aient lieu à Montréal
	le remplacement des absences	le statu quo sur les frais d'arbitrage	le stationnement à la FNEEQ
les droits parentaux	il a fallu les arracher tous	les droits syndicaux (libérations)	3,5% la 1 ^{re} année
tout le dossier des droits parentaux	le minimum d'heures garanties par mois	les visites médicales pendant la grossesse	les jonquilles comme moyen d'action
idem	la table provinciale pour les garderies	l'aménagement du temps de travail	le chandail «améliorer le quotidien», 8 couleurs, 8 grandeurs
l'indexation en '87	la non-déqualification des infirmières-auxiliaires	les conditions améliorées pour les précaires	que Charli soit une fille
le salarial pour 87-88	avoir fait des gains dans la conjoncture actuelle	les changements technologiques	la naissance de Charli
mort de la classe 1	le plancher d'emploi et de services	le plan de classification	l'échelon perdu
tuer la classe 1	aucun	les mesures disciplinaires	rompre la coalition pour le droit de négocier
	le salarial	la contre-proposition salariale	qui signera les factures au Sheraton?
l'indexation pour 87	aucun	la démarche de contre-proposition	que Jean-Anne Bouchard les signe

LE TÉMISCOUATA

UN COIN D'ARRIÈRE-PAYS QUI S'EFFRITE...



Photos: Breton photos enr.

par Lucie Laurin

Un jour, des émissaires des gouvernements canadien et québécois sont venus et leur ont chuchoté: «Ici, il n'y a rien d'autre que la pauvreté. On vous donne \$5 000., vous brûlez votre maison et vous allez vous établir dans un HLM en ville.» Plusieurs sont partis. Mais d'autres ont résisté, et défendu leur droit inaliénable de vivre sur leur terre natale. Plus de quinze ans ont passé, et ils résistent toujours. Pour eux et elles, c'est une question de dignité.

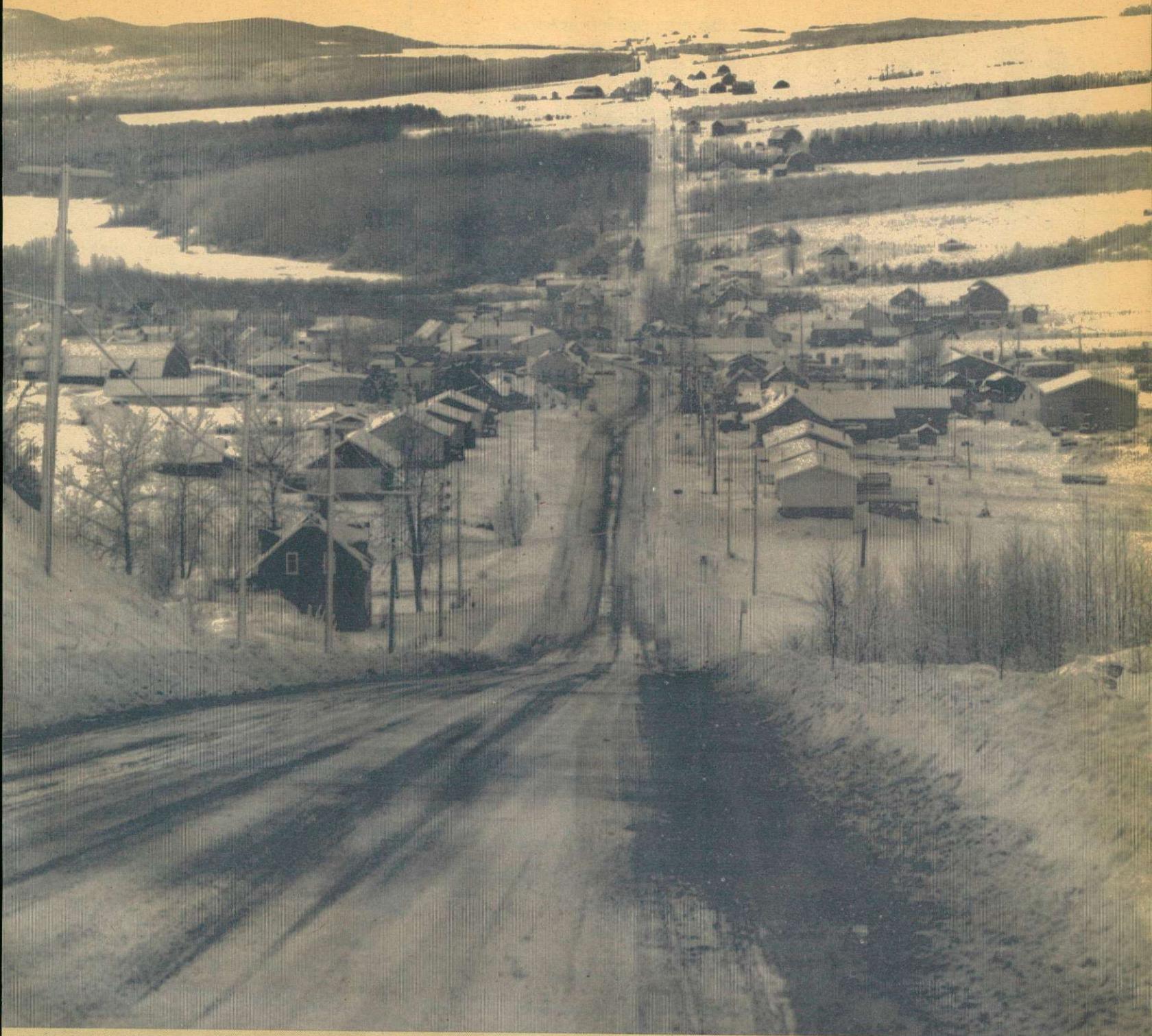
Que l'on soit Acadien, Cri à la baie James, cultivateur à Ste-Scholastique ou habitant du Bas Saint-Laurent/Gaspésie, être déporté signifie mourir un peu. Pour des raisons économiques et politiques, et sans prendre en considération les vies qu'ils allaient briser, nos gouvernements scellèrent en 1968 une entente en vertu de laquelle une cinquantaine de paroisses «non rentables» de l'Est du Québec devaient être fermées et leurs populations, déportées vers de grandes municipalités.

Opérations Dignité

Mais nos élus durent affronter une opposition qu'ils n'avaient pas prévue; devant la perspective d'être pauvre sur sa propre terre, dans la maison des ancêtres, ou comme locataire dans un HLM en ville, plusieurs avaient opté sans aucune hésitation pour le premier choix. La résistance s'organisa en comités de citoyens: Opération Dignité I fut fondée en 1970 pour les comtés de Matapédia et Matane, Opération Dignité II en 1971 pour les comtés de Rimouski et Témiscouata et Opération Dignité III pour la partie est et riveraine du comté de Matane.

Toutes trois défendaient deux revendications: d'abord, l'aménagement du territoire, et non le déménagement; ensuite, le déclubage. (En effet, pendant que 38 000 habitants avaient accès à 2 000 acres de lac, 1 150 membres de clubs privés avaient accès à 17 000 acres de lac!) Grâce à la vigilance de ces groupes de pression, une quarantaine de paroisses condamnées furent sauvées de la fermeture. Aucune paroisse ne fut fermée dans le Témiscouata; cependant, plusieurs subirent une véritable saignée.

En haut lieu, devant l'indignation générale, on avait jugé plus prudent de suspendre l'arrêté en conseil no 2874 contenant la liste des paroisses condamnées. Non pas qu'on renonçait à vider l'arrière-pays! Mais on avait décidé de procéder autrement. C'est à dire lentement. Et sournoisement ■



UN PAYS JEUNE,

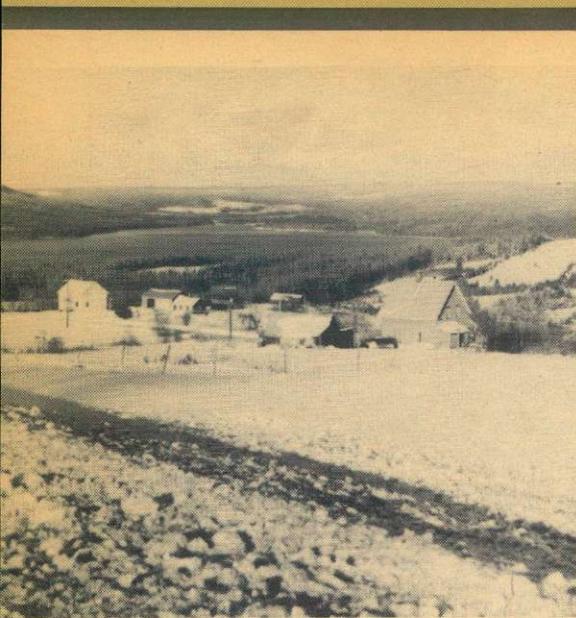
mais déjà un fort sentiment d'appartenance

Le Témiscouata forme une enclave dans l'arrière-pays du Bas Saint-Laurent, bordée au sud par les frontières du Maine et du Nouveau-Brunswick. Des indiens Mic-Macs et Malacites habitaient autrefois ses reliefs accidentés, peuplés de forêts et traversés d'im-

menses lacs. Les blancs furent longs à venir s'y installer, se contentant plutôt d'y ouvrir une «route» à vocation militaire et postale reliant le Bas Canada et le Nouveau Brunswick. Vers la fin du XIX^e siècle, l'inauguration d'une voie ferrée entre Rivière-du-Loup et Edmundston entraîna la floraison d'une multitude de compa-

gnies forestières le long de son parcours.

Une fraction seulement des terres du Témiscouata est cultivable. Cependant, pour contrer les vagues d'émigration vers les États-Unis ou les effets de la Crise économique des années 1930, le gouvernement et le clergé encouragèrent la colonisation des régions éloignées; mais plusieurs des colons installés au Témiscouata n'arrivaient à pratiquer qu'une agriculture de subsistance, et devaient



travailler pour une compagnie forestière pendant une partie de l'année afin de compléter leurs maigres revenus.

Sous le joug des géants du bois

Les politiques des différents gouvernements à l'égard des grandes compagnies forestières ont conservé une remarquable homogénéité à travers les décennies: distribution généreuse d'octrois et de permis, installation gratuite des infrastructures, absence de toute contrainte relative au reboisement. Au Témiscouata, les forêts dévastées et vidées de leur faune témoignent aujourd'hui des effets de cette incurie gouvernementale. En outre, les privilèges qui étaient octroyés aux géants du bois les ont encouragés à développer une attitude d'insouciance vis-à-vis des retombées économiques et sociales de leurs activités sur la région et de mépris à l'endroit de leurs employé-e-s.

C'est à l'aube de la décennie 1970, lorsque l'État fit connaître son intention de fermer les paroisses dites marginales, que la population commença à réagir vigoureusement; des comités de citoyens (OD II) surgirent pour réclamer le respect de leurs droits, des coopératives furent créées (le projet JAL par exemple) pour assurer le développement intégré des ressources agricoles, forestières et touristiques du milieu. Chez ces Québécois-es fermement décidés à garder leur coin de pays, les menaces de déportation avaient permis la révélation d'un sentiment d'appartenance à leur milieu et d'une identification à un mode de vie et à une culture propres à la région.

Une proposition absurde

Aussi la proposition, annoncée à l'automne dernier par la Commission de révision des limites des circonscriptions fédérales au Québec, de rattacher le comté de Témiscouata à la région de Matane et de Matapédia, a-t-elle suscité une levée de boucliers, tant de la part des municipalités concernées que du caucus des députés fédéraux de l'Est du Québec. Tandis que ces derniers réclamaient des circonscriptions électorales à dimensions humaines, la Municipalité Régionale de Comté de Témiscouata déclarait dans son mémoire: «Ce que nous ne voulons plus vivre, c'est que notre région aille se perdre dans l'anonymat...»

Aucune route ne relie directement le comté de Témiscouata à ceux de Matane et Matapédia, et aucune affinité économique, culturelle, sociale ou historique ne rapproche leurs habitants. «Matane et Matapédia sont des régions de pêcheurs, et nous sommes des gens de la forêt, explique Michel Desjardins, journaliste à la télévision communautaire du



Michel Desjardins: «Nous sommes un peuple de frontières.»

Témiscouata. En outre, la route qui traverse notre comté mène à Rivière-du-Loup d'un côté, et à Edmundston de l'autre; c'est là que sont nos liens naturels. Nous sommes un peuple de frontière...»

Ce projet de redécoupage électoral qui, s'il était adopté, ferait disparaître le Témiscouata comme entité, a été perçu par la population comme une nouvelle atteinte à son intégrité, venue s'ajouter à toutes les catastrophes qui depuis quelque temps s'abattent sur elle et menacent sa survie.

Monsieur Guildo Pelletier, cultivateur, est maire de Lac des Aigles. Le 3 novembre, il reçoit des appels de détresse de la part de personnes âgées, malades ou vivant seules: on a mis fin à la livraison de leur courrier! Bien sûr, la Société canadienne des Postes les avaient avisées par lettre trois semaines auparavant (contrairement aux 90 jours promis par le P.D.G. de la Société, M. D.H. Lander). Mais elles n'y avaient pas cru: c'était tellement épouvantable!

Quand on vit en région éloignée, le service postal est le seul lien qui nous relie au reste du monde. Il n'y a pas de transports publics. Le téléphone, souvent défectueux, est extrêmement dispendieux; téléphoner au deuxième village voisin représente un appel interurbain. Alors, on écrit à ses enfants, à ses amis. Et chaque jour, on guette avec impatience l'arrivée du postillon qui nous apporte peut-être des nouvelles de ceux et celles qu'on aime...

Des conséquences catastrophiques

La coupure du service postal, cela signifie qu'il faut faire une vingtaine de kilomètres par jour pour chercher le courrier; si on habite à Saint-Guy, où le bureau de poste loge dans une maison privée, ça signifie en plus qu'il faut se présenter au bureau de poste entre 9 heures 15 et midi, ou entre 13 heures 45 et 16 heures. Si on ne possède pas d'auto, on doit attendre qu'un parent ou un voisin veuille bien nous y amener; parfois, on doit payer pour le service rendu.

En coupant la poste rurale à Saint-Guy, Postes Canada épargnera... \$4,000. par année; c'est le salaire que gagnait la femme-postillon mise à pied! Opération Dignité II a écrit à la Société canadienne des Postes pour s'enquérir du salaire actuel du P.D.G., lequel était de \$150,000. en 1981: on ne lui a pas encore répondu...

Une grave injustice

Au Témiscouata, la poste rurale a été interrompue dans deux municipalités, et le service réduit dans deux

Le courrier,

un lien vital

autres; il y a menace de fermeture du bureau de poste de Lots Renversés, qui serait fusionné avec celui de Saint-Juste-du-Lac. Les Témiscouatain-e-s y voient une grave injustice; ils paient les mêmes impôts et les mêmes taxes que tous les citoyen-ne-s: pourquoi ne recevraient-ils pas les mêmes services? «Même si on nous traite comme des citoyens de seconde zone, dit le maire Pelletier, on ne se sent pas comme ça. Si tout le monde habitait en ville, où iraient les gens de la ville pour se promener, pour passer leurs vacances? On forme un tout. On est utiles aux gens de la ville, et eux sont utiles pour nous. Si on veut garder pour nos enfants la liberté de choisir où ils vivront, il faut sensibiliser dès maintenant nos gouvernements.»

Des responsables qui ont peur...

Voilà qui n'est pas une mince tâche. La population du Témiscouata est mobilisée derrière OD II; 48 conseils municipaux et 3 MRC ont accordé leur appui, ainsi que le Syndicat des Postiers du Canada. Le Conseil Central du Bas Saint-Laurent CSN est aussi dans la lutte. Mais les responsables tardent à se montrer; ils ont peur de se faire «tirer des tomates». Le maire de Lac des Aigles



Au centre, Martin Boucher, président du Conseil central du Bas Saint-Laurent, en compagnie de militants-e-s d'Opération Dignité.

s'est fait rassurant: «On veut seulement vous poser des questions!» Monique Vézina, députée du comté, s'est décommandée trois fois avant d'accepter de rencontrer une assem-

blée restreinte selon son exigence. Quant à la Société canadienne des Postes, les dirigeants ont jusqu'à présent «courageusement» refusé toutes les invitations à venir rencontrer les usager-e-s ou leurs représentant-e-s...

Postes Canada effectue ses coupures ici et là, dans des petites municipalités, prévenant ainsi la formation de fronts de protestation. Durant les six premiers mois de 1986, les bureaux de poste de 72 collectivités ont ainsi été fermés, et 50 routes rurales éliminées. Mais, chose curieuse, les comtés qui ont élu un député batailleur n'ont subi aucune coupure jusqu'à présent...



NOUS SOMMES LÀ POUR RESTER!

C'est en coupant ici et là, un peu plus chaque jour, des services essentiels qu'elles déclarent non rentables (voir encadré), que les autorités politiques comptent décourager les habitants des régions éloignées et vider l'arrière-pays. Ainsi, vivre sur sa terre natale devient une lutte à mener sur tous les fronts à la fois contre des politiques mesquines et discriminatoires: défi que les gens du Témiscouata, fiers et courageux, ont entrepris de relever.

Entre les fermetures, les coupures, les privatisations...

- Le Ministère des Transports a fait connaître sa décision de ne plus entretenir les routes de treize municipalités du Témiscouata.
- Le Ministère des Communications a mis fin à son programme d'aide aux médias communautaires (PAMEC), privant les Témiscouatain-e-s d'une information télévisée régionale et locale qu'aucun autre média n'assure.
- Le ministre des Transports et du Développement régional, M. Marc-Yvan Côté, a rompu sa promesse de verser \$30 000. pour le développement rural aux Commissariats Industriels implantés à Dégelis et à Cabano, entraînant la fermeture du premier et la remise en question du second.
- Le député de Rivière-du-Loup, M. Albert Côté, a déménagé à Rivière-du-Loup le bureau d'Énergie et Ressources, auparavant situé à Notre-Dame-du-Lac, provoquant 15 mises à pied.
- Suite aux menaces de coupures de subvention, la coopérative qui administre le service de traversier à travers le lac Témiscouata se verra peut-être dans l'obligation de mettre fin à ce service public qui opérait depuis le début du siècle.
- La privatisation de la clinique dentaire du CLSC des Frontières à St-Éleuthère a entraîné trois mises à pied.
- Le gouvernement Bourassa a mis fin à la subvention qu'il versait à l'organisme Place des Jeunes, contraignant ce dernier à congédier ses deux permanents et à fermer ses portes.
- Après avoir exigé la construction d'une usine d'épuration des eaux à Notre-Dame-du-Lac, le gouvernement refuse aujourd'hui de verser la subvention promise en vue d'aider à en assumer le coût.

Comme pour n'être pas en reste:

- Le Canadien National a décidé de fermer définitivement le tronçon reliant Rivière-du-Loup à Edmundston.
- Invoquant la taxe américaine de 15% sur le bois d'oeuvre, les Industries Georges Deschênes ont fermé temporairement leurs portes, congédiant 310 travailleurs; environ 200 bûcherons sont également touchés. En mai dernier, 80 personnes avaient été mises à pied par cette industrie à la suite d'un incendie.

* Pour offrir son appui ou pour toute demande d'information, on peut rejoindre Opération Dignité II au numéro suivant: (418) 779-2051

UNE BIEN JOLIE MANIF!

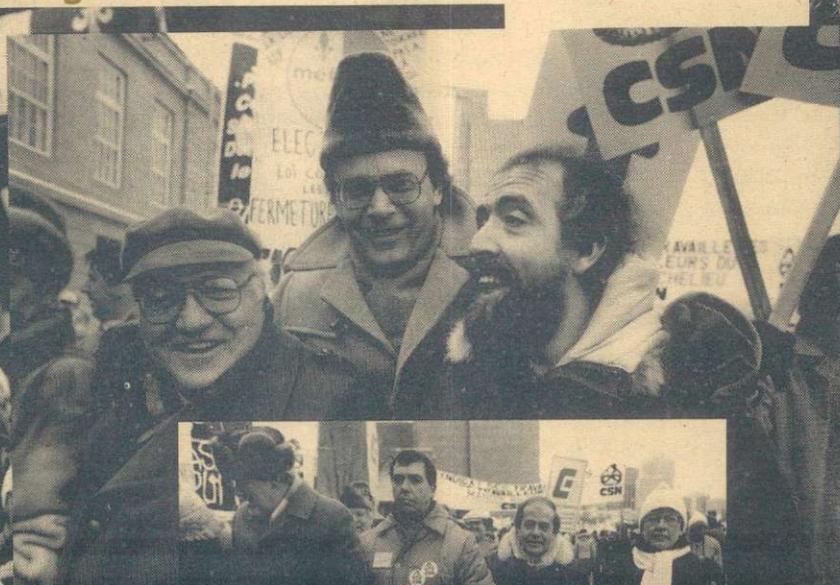
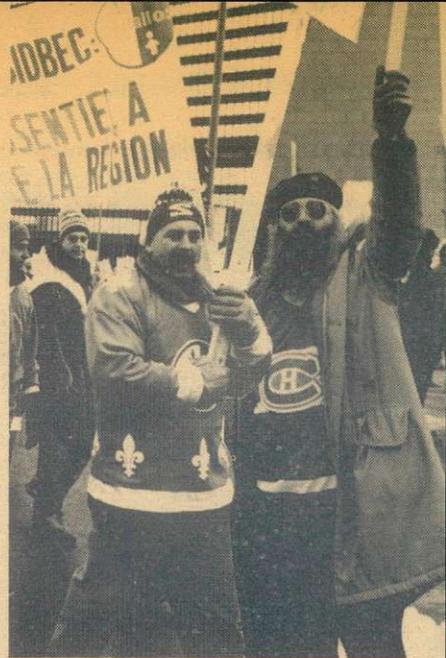
Nous étions près d'une vingtaine de mille, le 14 décembre dernier, à s'être rassemblés à Montréal pour manifester contre le régime Bourassa.

Des milliers de membres de la CSN, de la FTQ, de la CEO et de groupes populaires et ethniques..

Pour faire le bilan de l'an 1 du régime Bourassa 2, comme le mentionnait le président Gérald Larose.

Et ce bilan de la première année du régime Bourassa, il est lourd de conséquences pour les travailleurs et les travailleuses: privatisations à la sauvette, déréglementation, réduction du rôle de l'État, affaiblissement de la langue française, les Boubou-Macoutes, etc.

De quoi faire l'unanimité. À preuve, côte à côte, des syndicalistes partisans des Nordiques et des Canadiens unanimes pour dénoncer le régime Bourassa.



LA PISTE SANGLANTE



La brutalité policière, il y a belle lurette qu'on en parle et qu'on la subit au Québec. Tous et toutes ont en mémoire les moments terribles vécus à la Dominion Textile à Montréal dans les années trente, la répression brutale des grèves d'Asbestos à la fin des années quarante, de Louiseville et de Murdochville dans les années cinquante. Les années soixante furent le théâtre d'interventions violentes des corps policiers contre le mouvement nationaliste (Saint Jean Baptiste, Bill 63, Mac Gill Français). Notre mémoire collective a retenu le nom de Michèle Gauthier, morte suite à la charge policière lors du conflit de La Presse en octobre 1971.

'NOUVELLES CSN' dresse ici le tableau, oh combien sommaire!, des violences policières déclenchées ces dernières années contre des membres de la CSN.

Hôpital Notre-Dame de Montréal/ avril 1976

Le sergent Paul Lamoureux matraque Doris Bouchard et Raymonde Bégin, deux grévistes de l'hôpital Notre-Dame. Malgré un plaidoyer de culpabilité à deux accusations de voie de fait grave, le juge Chaloux libère le policier sans condition «compte tenu de ses 29 années de service sans antécédent judiciaire».

Celanese de Drummondville/ octobre 1976

Vingt-cinq policiers attaquent à coups de matraque et de gaz lacrymogène un groupe de piqueteurs en lock-out. Cinq travailleurs seront hospitalisés. Le chef de police Pouliot commentera l'incident en disant que «l'action de la police avait été très, très rationnelle».

L'Éclaireur de Beauceville/1976

Après neuf mois de grève, des travailleurs sont brutalisés aux portes du journal. Malgré sept plaintes assermentées contre les policiers pour coups et blessures et le fait qu'un travailleur ait été hospitalisé, les pouvoirs publics refuseront d'entamer des poursuites.

Hôpital Santa Cabrini de Montréal/ juin 1977

Des travailleurs, des travailleuses et même un passant sont matraqués par la police devant l'hôpital Santa Cabrini à Montréal. Encore une fois, les autorités refuseront d'intervenir pour que justice soit rendue.

La Presse à Montréal/juin 1977

Des manifestants, dont André L'Heureux et Maurice Amram, sont sérieusement malmenés par les policiers lors d'un déploiement devant le journal La Presse. Aucune poursuite contre les policiers.

Commonwealth Plywood de Ste-Thérèse/juin 1978

Plusieurs sympathisants et grévistes sont matraqués et gazés lors d'une manifestation d'appui aux syndiqués de la Commonwealth Plywood. Une commission d'enquête mettra en cause quelque 85 agents de la Sûreté du Québec et de la police de St-Jérôme. Le verdict, par les voix des juges

DERNIÈRE HEURE

«Le policier Pierre Marceau était chaud le soir de la manifestation, à Pointe-au-Pic, le 25 octobre».

Jean-Guy Chiasson, gérant du bar Le Sportif, dans son témoignage à l'enquête du coroner Sansfaçon sur la mort de Gaston Harvey.

Cyr, Tremblay et Brault, sera mince: «L'intervention policière a été insuffisamment préparée et marquée de confusion dans l'exécution de la manoeuvre utilisée pour disperser les manifestants». Rien de plus.

Canadian Vickers à Montréal/ novembre 1978

La grève durait depuis 5 semaines à la Canadian Vickers. Un beau jour, les policiers se présentent sur la ligne de piquetage, bousculent les grévistes et en blessent un à coup de lampe de poche. Les policiers, évidemment, s'en tireront.

C.I.P. à La Tuque/octobre 1980

Les grévistes de La Tuque se font matraquer par des agents de la Sûreté du Québec. Il y aura bien une enquête deux ans plus tard, sur les agissements policiers, mais sans résultat.

Dismat, Rive-Sud/janvier 1981

Quelque 122 travailleurs et travailleuses sont arrêtés par des agents de la Sûreté du Québec suite à une manifestation d'appui aux syndiqué-e-s de Dismat. Certains sont gardés de 6 à 12 heures dans des autobus. D'autres sont malmenés, certains subissent des traitements humiliants.



Le policier Pierre Marceau, tel que surpris en train d'espionner le local du syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu un peu avant la manifestation de l'Halloween pendant laquelle Gaston Harvey est mort.



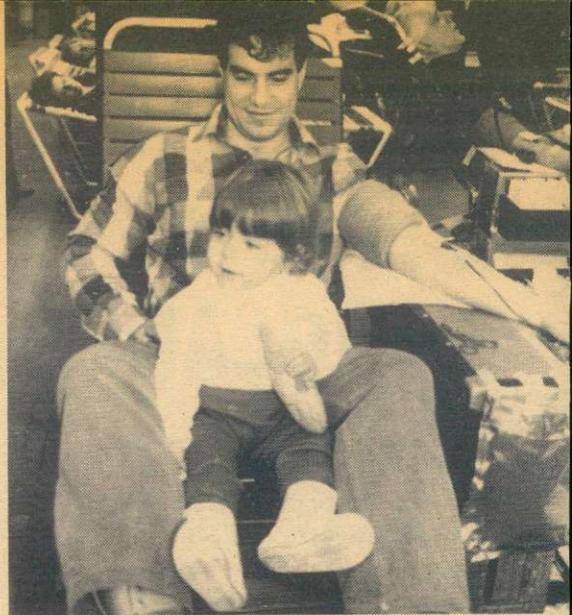
Ex-salarié du service de l'organisation de la CSN à Montréal, Allen Gottheil a consacré beaucoup d'heures à aider les ambulanciers à obtenir leur accréditation CSN. Une petite demi-heure de plus ou de moins pour soutenir leur clinique de sang...

C'est un membre du RETAQ-CSN – comme le hasard fait bien les choses!... – qui a gagné l'ordinateur PC-IBM, tout équipé, qui était en tirage parmi les donneurs et donneuses de sang. Il s'agit de Barry Christensen, un ambulancier à l'emploi de la cie Ambulances AB. Rappelons que cet équipement d'une valeur de \$4,500 était un don du fournisseur de la CSN pour ses appareils IBM, Compucentre Greenfield Park, 514-672-0020.

533 CHOPINES DE BON SANG!

De l'avis même des responsables de la Croix Rouge, c'est un succès remarquable qu'a connu la clinique de sang de la CSN et du Rassemblement des employés techniciens-ambulanciers du Québec (RETAQ), le 22 décembre dernier, au sous-sol du siège social de la centrale à Montréal. 533 donneurs et donneuses, surtout dans le contexte d'une « première », on ne pouvait guère espérer davantage quand on songe que la clinique du maire de Montréal, forte de plusieurs dizaines d'années de tradition et qui s'étend sur deux jours, a recueilli quelque 1600 chopines une semaine plus tard.

Le président de la CSN Gérald Larose et celui du RETAQ Mario Cotton tiennent à remercier chaleureusement tous les bénévoles, des membres du RETAQ aux militants de la CSN-construction, en passant par les militant-e-s et grévistes de la région de Montréal et les salarié-e-s du CCM et de la CSN, pour leur contribution, aussi minime soit-elle, à ce succès. À l'an prochain peut-être!



Celle-là trouvait ça bizarre, tous ces gens étendus sur des chaises longues, une aiguille avec un grand tube piquée dans le bras...



Ailleurs, Gérald Larose et Mario Cotton ont accueilli la comédienne Sylvie Bourque, la journaliste sportive de la série « Lance et compte », venue apporter son support à l'oeuvre humanitaire que constitue le don de sang.



Quant à Pierre Lamarche, adjoint à l'exécutif de la CSN et à ce titre conseiller spécial pour la négociation de la convention collective des ambulanciers, le président du RETAQ Mario Cotton était fort inquiet de son teint verdissant...



À peine « libérée » des exténuantes négociations du secteur public, la vice-présidente Monique Simard a tout de même tenu à faire sa part, tout comme les autres membres de l'exécutif de la CSN.. Le vice-président Roger Valois et le trésorier Léopold Beaulieu ont toutefois voulu s'assurer que ça se passerait bien...

Marine: Johnson rectifie

Les travailleurs des chantiers maritimes de Lauzon, Sorel et Vickers de Montréal respirent un peu plus à l'aise depuis que Marine industrie doit faire l'acquisition de la compagnie Versatile. Mais cette industrie, marquée par l'incertitude et soumise aux aléas des décisions politiques, n'a pas fini de tenir dans l'inquiétude ceux et celles qu'elle emploie.

Le 9 février dernier, à la suite d'une rencontre de près de deux heures avec le ministre de l'Industrie et du commerce Daniel Johnson, le président Gérald Larose pouvait annoncer l'accord de la centrale et des syndicats à la transaction par laquelle Marine se portait acquéreur des chantiers de Versatile. Aucune condition préalable à la transaction ne devait entrer

en ligne de compte, assurait le ministre. Dans l'esprit des discussions, il était clair que les contrats déjà octroyés devaient être effectués dans les chantiers désignés. De même, il ne devait pas être question de nier à l'un ou l'autre des chantiers sa vocation de construction navale.

De plus, fait tout aussi important, un comité auquel participeront les syndicats devra se pencher sur toute transformation majeure du secteur. «Un forum incontournable», comme l'a décrit le président de la CSN.

Cependant, un scénario de rationalisation mijoté dans la tête de dirigeants locaux de Marine est venu par la suite jeter l'inquiétude chez les travailleurs du chantier de Sorel. Dans un secteur où l'emploi fluctue en dents de scie et où le chômage est chronique, on

a la sensibilité à fleur de peau. Ce qui devait amener le ministre Johnson à réitérer qu'il n'était pas prévu que Marine laisse tomber la vocation navale de Sorel, dans une déclaration émise le 16 janvier.

Pendant ce temps, les travailleurs de Lauzon espéraient que la transaction se fasse dans les plus brefs délais. On comprendra pourquoi quand on sait que depuis quelques semaines, les chèques de paie des rares travailleurs encore à l'emploi ne sont pas honorés par les banques...

«Tout n'est pas réglé, a déclaré Gérald Larose. Mais les syndicats concernés seront impliqués dans toute transformation susceptibles de toucher leurs membres. Dorénavant, dans les chantiers maritimes, entreprises et gouvernements devront compter avec les travailleurs».

EAST ANGUS

Un gros coup de pouce!

Si on entend parler partout des frères Lemaire, propriétaires de Papiers Cascades, comme des patrons exemplaires, les réinventeurs de la recette de la réussite, etc, il convient de souligner aussi que le syndicat CSN de cette usine d'East Angus constitue aussi un bon exemple de solidarité syndicale régionale dans notre centrale.

L'assemblée générale y a en effet voté une cotisa-

tion spéciale de \$3.00 par semaine pour chacun de ses 370 membres pour soutenir les 23 employé-e-s du marché d'alimentation Provisions East Angus en lock-out depuis le 1^{er} décembre dernier.

Lock-out d'ailleurs effectué dès que les membres eurent rejeté, à 82% malgré la menace de fermeture affichée, les toutes premières offres patronales.

Que contiennent ces offres? Entre autres, une diminution de l'échelle salariale selon la technique de plus en plus fréquente de la double échelle: une pour les employé-e-s actuels, et une deuxième, inférieure évidemment,

pour les futurs employé-e-s. En ajoutant que les «actuels» sont considérés comme «hors-échelle»!

Le salaire moyen payé par Provisions East Angus était de \$5.00/l'heure en 1986, alors qu'il variait de \$8.00 à \$12.00/l'heure dans les autres magasins. La demande du syndicat: rejoindre les autres.

Une vingtaine de clauses normatives sont également en litige, notamment suite à des reculs sur l'ancienne convention que cherche à imposer l'employeur sur la période de probation, le rappel au travail, le temps supplémentaire, la santé-sécurité, etc.

Après plus de dix mois de difficiles négociations et plus d'un an et demie de préparation, de mobilisation et d'action syndicale, les quelques 200 membres du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (CSN) ont finalement, en décembre dernier, ratifié une convention collective comportant des gains importants tant sur le plan salarial qu'au niveau normatif.

L'entente globale, qui couvre la période du premier janvier 1986 au 31 décembre 1989, prévoit une augmentation de salaire de 5% pour l'année 1986. Pour les trois années suivantes, l'augmentation est de 5,5% ou l'IPIC, selon la plus élevée des deux éventualités. Ces augmentations sont applicables aux échelles de salaires.

Du côté normatif, les gains sont tout aussi importants:

- Vacances payées au taux de temps et demi pour les employés de bureaux;
- Boni compensatoire pour les employés surnuméraires et garantie d'avancement d'échelon;
- Consultation des employés lors de changements technologiques;
- Participation du syndicat à l'élaboration des formules d'affichage;
- Banque de libérations syndicales de 125 jours par année;
- Parité des contributions employeur-employé dans le régime de retraite;
- Réduction des heures de travail pour les employées de bureau;

On en clause...

La question du «*vide juridique*» après l'expiration d'une convention demeure une source d'inquiétudes fréquentes pour plusieurs syndicats. En effet, le Code du travail prévoit à son article 59 que l'employeur peut modifier unilatéralement toutes les conditions de travail des travailleurs syndiqués à son emploi à compter du moment où le droit de grève leur est acquis.

Toutefois, le même code spécifie qu'une convention collective peut prévoir une clause à l'effet que l'employeur serait obligé de maintenir les conditions de travail jusqu'à la signature d'une nouvelle convention. Une telle clause se lit habituellement comme suit:

«Les conditions de travail stipulées dans la présente convention sont maintenues jusqu'à la signature de la prochaine convention collective.»

Son importance se révèle advenant que diverses raisons inciteraient le syndicat à ne pas exercer la grève dès le moment où il en acquiert le droit. L'absence d'une telle clause permettrait de réduire les salaires au niveau des normes minimales sans aucune possibilité de récupérer la différence par l'utilisation de grief ou autres procédures de nature juridique. Le ou la salariée victime d'un congédiement survenu lors d'une période de vide juridique (où aucune grève ou lock-out n'est en cours) n'aurait pas droit à la procédure de grief et il ou

elle n'aurait généralement pas d'autres recours que ceux prévus à la Loi des normes minimales (après cinq ans d'ancienneté) ou au Code du travail (congédiement pour activités syndicales).

Il existe aussi certains dérivés de telles clauses visant à limiter le vide juridique dont principalement celles qui prévoient que les conditions de travail seront maintenues:

«...jusqu'à ce que le droit de grève ou de lock-out soit exercé par l'une ou l'autre des parties.»

Le texte de cette clause aura pour effet de garantir le maintien des conditions de travail jusqu'à l'exercice et non jusqu'à la seule acquisition du droit à la grève ou au lock-out. Cependant, il faudra garder à l'esprit que le seul exercice d'un lock-out de quelques minutes suffirait pour dégager l'employeur de toute obligation de maintenir les conditions de travail. Il en sera de même dès l'exercice d'une grève laquelle, rappelons-le, couvre toute forme de cessation concertée de travail, allant de la pause-café prolongée au refus collectif d'effectuer du temps supplémentaire.

Finalement, rappelons qu'il est évidemment possible de corriger les conséquences du vide juridique par une clause spécifique prévoyant la rétroactivité de toutes les dispositions de la convention collective.

Louis Bibaud

SOLIDARITÉ POPULAIRE – QUÉBEC Une commission itinérante chez-vous

La commission populaire itinérante de Solidarité populaire - Québec, présidée par Raymond Laliberté, ancien syndicaliste, se mettra en route le 29 janvier 1987 et tiendra des audiences dans dix régions du Québec. Son but premier est de recueillir les propos de la population sur le désengagement de l'État.

Solidarité populaire - Québec est une large coalition d'à peu près 70 groupes syndicaux et populaires, mouvements et partis politiques, groupes de femmes et groupes culturels vouée à quatre grands objectifs:

- mettre un terme à la politique de coupures dans les programmes sociaux;
- revendiquer la consolidation de ces programmes, leur élargissement et leur démocratisation;
- faire réviser la fiscalité afin de contrer les inégalités croissantes et assurer un meilleur partage des richesses collectives;
- promouvoir la mise en place d'une véritable politique de plein emploi.

La Commission populaire itinérante est la plus récente initiative de cette coalition. Elle veut avant tout donner la parole à une population que les gouvernements n'écourent pas. Composée de trois commissaires nationaux (dont un-e représentant-e de Solidarité populaire - Québec) et de deux commissaires régionaux, la commission désire avant tout entendre les témoignages des gens directement touchés ou concernés par le désengagement de l'État.

Le Théâtre Parminou ouvrira les audiences par une mise en situation qui invitera la participation du public.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à la coordonnatrice Noëlle-Dominique Willems au (514) 270-6222 ou aux responsables régionaux suivants:

CALENDRIER DES AUDIENCES

29 JANVIER	Rivière-du-Loup
30-31 JANVIER	Québec
26 FÉVRIER	Baie Comeau*
10 FÉVRIER	Sherbrooke
17 FÉVRIER	Victoriaville
14 FÉVRIER	Trois-Rivières
16 FÉVRIER	Montréal
19 FÉVRIER	Hull
20 FÉVRIER	Rouyn-Noranda

* À confirmer

PERSONNES À CONTACTER EN RÉGION

ROUYN-NORANDA Jacques Spooner	(819) 762-0929
BAIE COMEAU Roger Gauthier	(418) 589-2608
HULL Guy Fortier	(819) 771-5862
MONTRÉAL Victor Leroux	(514) 598-2121
QUÉBEC Julien Painchaud	(418) 647-5840
RIVIÈRE DU LOUP Raymond Cadrain	(418) 867-3102
SHERBROOKE Lorraine Jobin	(819) 562-6030
TROIS-RIVIÈRES Bertrand Rainville	(819) 378-7181
VICTORVILLE Bill Nivacs	(819) 758-5801

108 nouveaux membres à la FNC-CSN

Depuis le mois de décembre, la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) compte 108 nouveaux membres. Tout d'abord, signalons que les 80 employé-e-s des services de laboratoire et de studio professionnel Graetz et Bonaventure ont adhéré à la FNC-CSN. Ensuite, ce fut au tour du Syndicat national des employé-e-s du Devoir (FNC-CSN) de déposer une

requête en accréditation syndicale pour représenter les 28 sollicitrices et solliciteurs des annonces classées et abonnements. Aujourd'hui, cette fédération représente environ 5,000 travailleuses et travailleurs des communications qui évoluent dans les journaux, les stations de radio et de télévision, les entreprises de développement de films et de câblodistribution.

BECANCOUR

Une première: pas de lock-out!

Réunis en assemblée générale le 17 janvier, les 114 membres du Syndicat des travailleurs de Didier (CSN) ont approuvé dans une proportion de 67% l'entente de principe intervenue plus tôt avec leur employeur.

Fait à remarquer: c'est la première fois depuis qu'ils sont syndiqués qu'ils réussissent à obtenir satisfaction à leurs demandes sans avoir à subir de lock-out!

Les principaux gains obtenus concernent l'ancienneté, la santé-sécurité

et les changements technologiques. Par ailleurs, une quatorzième journée fériée et une quatrième semaine de vacances ont été acquises après dix ans de services.

Le salaire minimal, qui était de \$9.53/l'heure, grimpera jusqu'à \$11.16 d'ici la fin de la convention, soit une augmentation de 17% au cours des 32 prochains mois. Le plus haut salaire passera de \$13.21/l'heure à \$15.14. La pleine rétroactivité sera versée pour les heures travaillées depuis septembre dernier.

CONSTRUCTION: une loi qui fait mal



Plus de 7,500 membres de la CSN-Construction et de la FTQ-Construction ont manifesté en décembre devant le Parlement du Québec leur opposition au projet de loi 119 qui abolit leur permis de travail.



Le secrétaire général de la CSN Michel Gauthier, accompagné de militants de la CSN-Construction de la région de Québec, a remis au ministre du Travail Pierre Paradis quelque 19,000 signatures d'ouvriers de la construction qui s'opposent à la disparition de leur permis de travail.

CANDIAC

PERKINS:

une table commune

Ça fait plusieurs années qu'ils en discutent,

mais cette fois, c'est fait: les deux syndicats CSN de la compagnie papetière Perkins, affiliés à la FTPF, ont décidé de négocier à la même table leurs prochaines conventions collectives.

Perkins possède deux usines au Québec: une à Candiatic qui fabrique du papier hygiénique et l'autre

à Laval qui produit des serviettes de table.

Réunis en assemblée générale, les 250 membres des deux syndicats ont adopté le principe de la négociation commune, puis une plate-forme de revendications communes, ainsi que les demandes d'intérêt particulier à chaque unité de négociation.

La plate-forme de revendications comprend l'accès à l'égalité, les changements technologiques, la procédure de griefs, les sous-contrats et la masse salariale. À ce dernier sujet, l'objectif est de modifier la façon dont la compagnie a toujours présenté ses offres et négocié la masse salariale.

DÉBAT NATIONAL SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

Participants: ● **Robert-René de Cotret**, président du Conseil du Trésor du Canada; **Daniel Johnson**, ministre de l'Industrie et du commerce du Québec; **Ghyslain Dufour**, président du Conseil du patronat du Québec.

● **Gérald Larose**, président de la CSN; **Jacques Proulx**, président de l'UPA; **Louis Laberge**, président de la FTQ.

QUAND? Le **30 janvier 1987**, à **20 heures**

OÙ? **CÉGEP de Trois-Rivières**
3175 Lavolette
Pavillon des Humanités

INVITATION À TOUS ET TOUTES!



les petites

Une équipe de tournage de l'émission **LE POINT** de Radio-Canada a suivi **Gérald Larose** dans sa vie quotidienne, tant personnelle que syndicale, pendant plusieurs journées afin de présenter au public un portrait approfondi du président de la CSN. Réalisée par Daniel Gourd, l'émission d'une demi-heure sera diffusée le 23 février, tout de suite après les informations de 22 heures.

● Pour les retardataires: le Centre de lecture et le collectif d'alphabétisation des détenu-e-s et ex-détenu-e-s a publié un **agenda 1987** gentiment appelé «L'agent double», disponible au coût de \$9.40 (frais de poste inclus). «Ce petit livre est rempli d'un travail gigantesque qui nous a pris un an de notre histoire à réaliser, de la rédaction jusqu'à la production, nous écrivons les analphabètes en apprentissage du Centre. Acheter notre agenda, c'est soutenir notre travail!!!». S'adresser à: Centre de lecture et d'écriture, 3684 rue Mentana, Montréal H2L 3R3; tél: 514-527-9097.

● L'ACEF de Laval, Transport 2000 et le Conseil central de Montréal de la CSN invitent toutes les personnes concernées à signer la pétition pour la réduction des **tarifs de transport en commun à Laval**, désormais la ville où ce tarif (\$1.25) est le plus élevé au Canada. Objectif: que ce tarif soit abaissé à \$1.00 (\$0.50 pour les étudiants). S'adresser au CCM ou à l'ACEF-Laval, 231 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval H7G 2T7; tél: 514-663-3470.

● «À travers les différentes thématiques de ses séminaires, le Collectif de recherche et d'intervention communautaire du **Bureau de consultation-jeunesse** offre à tous les adultes impliqués auprès des jeunes un espace d'échange et de réflexion pour mieux saisir les préoccupations de fond et les intérêts vitaux de cette jeunesse en quête de sens dans notre monde en éclatement». Ces **séminaires** portent sur **seize thèmes** différents, dont «Les jeunes et la sexualité», «Culture de la rue», «Les drogues et l'alcool», «L'entraide naturelle», «La famille au pluriel», etc. À Montréal tous les jeudis, vendredis et samedis de février, mars et avril, et à Québec une

fois par mois. Renseignements: Alice Dionne, 514-844-0010.

● L'**Association des gens à pourboire** (AGAP), avec laquelle la CSN a des liens amicaux depuis sa fondation, nous invite à participer à leur **campagne de recrutement** par un geste fort simple et accessible à tous lorsque nous mangeons au restaurant: laisser notre pourboire à l'intérieur d'une petite carte d'inscription qui explique les revendications et les services de l'AGAP. On se procure ces cartes à l'AGAP, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5 (514-598-2358). C'est évidemment gratuit.

● Au cours des 25 dernières années, **AMNISTIE INTERNATIONALE** a pris en charge plus de 28,000 personnes emprisonnées pour leurs opinions dont la plupart ont été libérées ou amnistiées. Depuis 1980, elle est intervenue en faveur de près de 3,000 cas de torture ou de condamnations à mort, dans 50 pays différents. En 1985 seulement, 17 prisonniers d'opinion ont été libérés grâce à la contribution de la section canadienne d'Amnistie internationale. Près de 500,000 membres et sympathisants à travers le monde, dont 15,000 francophones au Canada, oeuvrent ainsi à faire respecter les droits de la personne à travers le monde et à y élargir les frontières de la liberté. Cet organisme à vocation humanitaire ne sollicite ni ne reçoit de subvention gouvernementale: seules les contributions des membres et des sympathisants lui permettent de survivre. Envoyer vos dons à: Amnistie internationale, 3516, avenue du Parc, Montréal H2X 9Z9.

● La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ) vient de publier un **guide d'information sur les services d'utilité publics** (électricité, gaz, téléphone). C'est un guide qui vise à faire connaître les pratiques courantes des compagnies de distribution de ces services, entre autres la facturation, les modes de recouvrement des comptes en retard, les coupures de services, les dépôts. Coût pour les syndicats: \$0.25 l'exemplaire (plus les frais postaux). Renseignements: Francine Rouleau, 514-679-7561.

UNE DIRECTION INQUIÉTANTE!

C'est bien connu, l'âge moyen de la population québécoise croît sans cesse depuis quelques années. À un point tel, d'ailleurs, que le gouvernement québécois a décidé d'augmenter les cotisations au Régime de rentes du Québec parce que selon les prévisions des spécialistes, ce fonds de retraite collectif allait se trouver à vide en 1999. L'augmentation de 0.2% reporte l'échéance à l'an...2004! Devant l'importance de plus en plus grande du sujet, et la préoccupa-

tion de plus en plus présente des membres de la CSN face à leur qualité de vie à la fin de leur étape de «vie salariée» (communément appelée «vie active»), NOUVELLES CSN publie, à compter de ce numéro, une série de quatre articles sur le sujet, signés par un des excellents spécialistes de la centrale sur la question, Marcel-G. Pepin, du Service de la recherche.

Depuis dix ans maintenant, au Québec et au Canada, la réforme du système de prestations de retraite est en cause, la principale raison est relativement simple et connue: nos aînés sont pauvres dans une proportion élevée. En effet, plus de 60% des personnes âgées de 65 ans et plus touchent une partie au moins du Supplément de revenu garanti, un programme d'assistance! Environ 15% touchent la totalité du montant.

Les revenus sont donc faibles, dans l'ensemble, mais les femmes sont frappées nettement plus durement pour plusieurs raisons. Nombre d'entre elles ont été peu ou pas présentes sur le marché du travail et n'ont droit qu'aux pensions non liées au travail, soit la pension de sécurité de la vieillesse et au supplément de revenu garanti, moins de \$8,000 annuellement.

De celles qui ont oeuvré sur le marché du travail, la majorité se retrouve dans des secteurs sans régimes privés ou avec des régimes privés de piètre qualité. De celles qui pouvaient compter sur les rentes de leur conjoint, beaucoup n'ont que des rentes de faible niveau ou de courte durée, etc...etc...

Pour corriger ces problèmes, nombre de mesures ont été proposées. Certaines pour assurer de meilleures rentes, d'autres pour modifier les conditions d'attribution de ces rentes.

Les propositions élaborées par la CSN et adoptées par le Conseil fédéral en 1981 sont:

- une seule pension fédérale augmentée de 50% par rapport aux pensions existantes et versée à tous et toutes, indépendamment des revenus;

- une bonification du régime des rentes du Québec (et de son équivalent pour les autres provinces — le régime de pensions du Canada) pour qu'il remplace 50% du salaire sur lequel la cotisation est perçue plutôt que 25%;
- une nouvelle orientation des régimes privés pour financer la pré-retraite et assurer le remplacement du revenu pour les hauts salariés.

La revendication concernant le régime des rentes du Québec est partagée largement par les autres organisations syndicales québécoises et canadiennes.

S'ajoutent à cela une série de modifications pour améliorer la situation des femmes par rapport à la retraite: partage des crédits de pension en cas de divorce, interdiction de toute discrimination, obligation de prévoir une rente au conjoint survivant, etc...

Il est clair, aujourd'hui, que les gouvernements au Canada ont choisi une autre voie: ils sont d'accord pour les modifications précédentes concernant le partage, la discrimination, etc..., mais pour ce qui est de l'amélioration des montants de rente, ils choisissent l'épargne privée, soit les régimes collectifs privés ou des régimes personnels, les REERs, d'où les modifications avec véhicules de retraite. Cette direction est inquiétante, car elle ne permet une réelle amélioration qu'à ceux qui ont les moyens d'épargner et non aux autres, alors que la bonification d'un régime public comme le Régime des rentes du Québec permettrait d'améliorer rapidement la situation de tous les travailleurs et travailleuses: c'est ce que nous revendiquons.

Les libéraux à Québec devront annoncer leurs couleures dans les temps à venir...

Ambulanciers: onze nouveaux groupes CSN

En novembre et décembre, le mouvement de syndicalisation chez les ambulanciers s'est étendu chez six groupes d'employé-e-s représentant près de soixante-quinze personnes.

Tout d'abord, les douze employées techniciens-ambulanciers de la compagnie Ambulances Richelieu de Sorel ont joint les rangs de la CSN. Ce groupe de salarié-e-s s'est affilié à la CSN principalement pour ses services et pour les conditions de travail qu'elle négocie dans le secteur ambulancier. Jusque là, ces techniciens ambulanciers étaient membres des Métallurgistes Unis d'Amérique, communément appelés «Métallos».

SAG-LAC

Quelques semaines auparavant, en novembre, cinq groupes de techniciens ambulanciers du Saguenay-Lac-St-Jean regroupant 60 personnes avaient rallié la CSN pour les mêmes raisons que leurs consoeurs et confrères de Sorel. Il s'agit de ceux de Chicoutimi, Jonquièrre, Ville La Baie, Anse St-Jean et Alma.

Depuis quelques années, les syndicats d'ambulanciers affiliés à la CSN, le

RETAQ-CSN de la région métropolitaine en tête, ont réussi à améliorer les conditions de salaires, les avantages sociaux et les horaires de travail de leurs membres. De plus, ils ont négocié des clauses professionnelles et de formation pour les techniciens ambulanciers. Aujourd'hui, la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) représente quelque 1,200 techniciens ambulanciers qui oeuvrent dans plusieurs régions du Québec.

Parlons médias, ça presse!

L

orsque Jean-Pierre Paré m'a demandé si j'étais intéressé à rédiger une chronique pour *Nouvelles CSN*, j'ai relevé avec empressement ce nouveau défi. Un empressement tel, d'ailleurs, que Paré l'a presque trouvé suspect.

Au son de sa voix, un moment, j'ai cru reconnaître ce bon vieux préjugé à l'égard des professeurs d'université: des gars qui ont beaucoup de temps. Et c'est conscient de le nourrir que j'ai accepté.

Non pas, contribuables rassurez-vous, que j'ai tant de temps libre. Guère plus, sûrement, que Paré. C'est tout simplement qu'en vingt-cinq ans de métier — (oui déjà, malgré ma bientôt jeune cinquantaine) — je n'ai jamais refusé de collaborer à une publication pourvu, évidemment, que la cause défendue corresponde à mes idéaux. J'ai, d'ailleurs, rarement eu de problème de conscience, puisqu'ayant très tôt affiché mes couleurs, un peu malgré moi, en écrivant ce que je pensais, les offres ne sont toujours venues que d'un seul côté.

En ce qui concerne *Nouvelles CSN* c'est, en fait, un retour au bercail puisque j'ai déjà travaillé à deux reprises pour son glorieux ancêtre *Le Travail*. Une première fois lors de la deuxième grève de *La Presse*, en 1964, sous la direction de Jean Francoeur; la seconde, l'année suivante, lorsque feu Richard Daigneault entreprit d'en faire un magazine dont le mot d'ordre, me semblait-il, était de surprendre. Je souligne d'ailleurs que c'est alors que le célèbre caricaturiste Girerd a fait ses premières armes. Je me souviens, peut-être s'en souvient-il lui aussi, de portraits qu'il dessinait de Marcel Pepin dans le plus pur style néo-réaliste-populaire où le président de la CSN n'était rien de moins que le grand timonier.

J'ai l'impression également de retrouver à la fois *La Presse libre*, *Québec-Presse* et *Le Jour* avec les Guy Ferland, Michel Rioux, Henri Jalbert, Jean-Pierre Paré et autres Jean-Noël Bilodeau. Sans oublier le programme de journalisme de l'université Laval avec Michel Crête. Bref à revoir tant de visages connus, que je croyais à jamais disparus, je me pense au Paradis à moins que ce ne soit au grand territoire de chasse éternel de la mythologie amérindienne.

Et c'est bien de chasse dont il s'agit puisqu'on m'a invité à faire feu dans la jungle des médias québécois, un milieu sauvage où le gibier abonde puisqu'il est rarement dérangé dans sa paissance tranquille de l'information.

J'ai d'ailleurs levé immédiatement une grosse bête dans *La Presse* du 31 décembre. Dans un de ces discours à la nation dont il a le secret, celui de leur rédaction confiée à un journaliste à la retraite, le président et éditeur Roger D. Landry, écrivait: «Si je souhaite que les

LA VÉRITÉ SUR LA COMMUNICATION



gouvernements puissent résoudre leurs problèmes, ce n'est pas que je crois qu'ils puissent résoudre les nôtres...»

Bref, que les gouvernements s'occupent de leurs affaires en laissant les citoyens tranquilles, étant bien entendu que les affaires du gouvernement ne sauraient en rien concerner les citoyens et ceux des citoyens, les gouvernements.

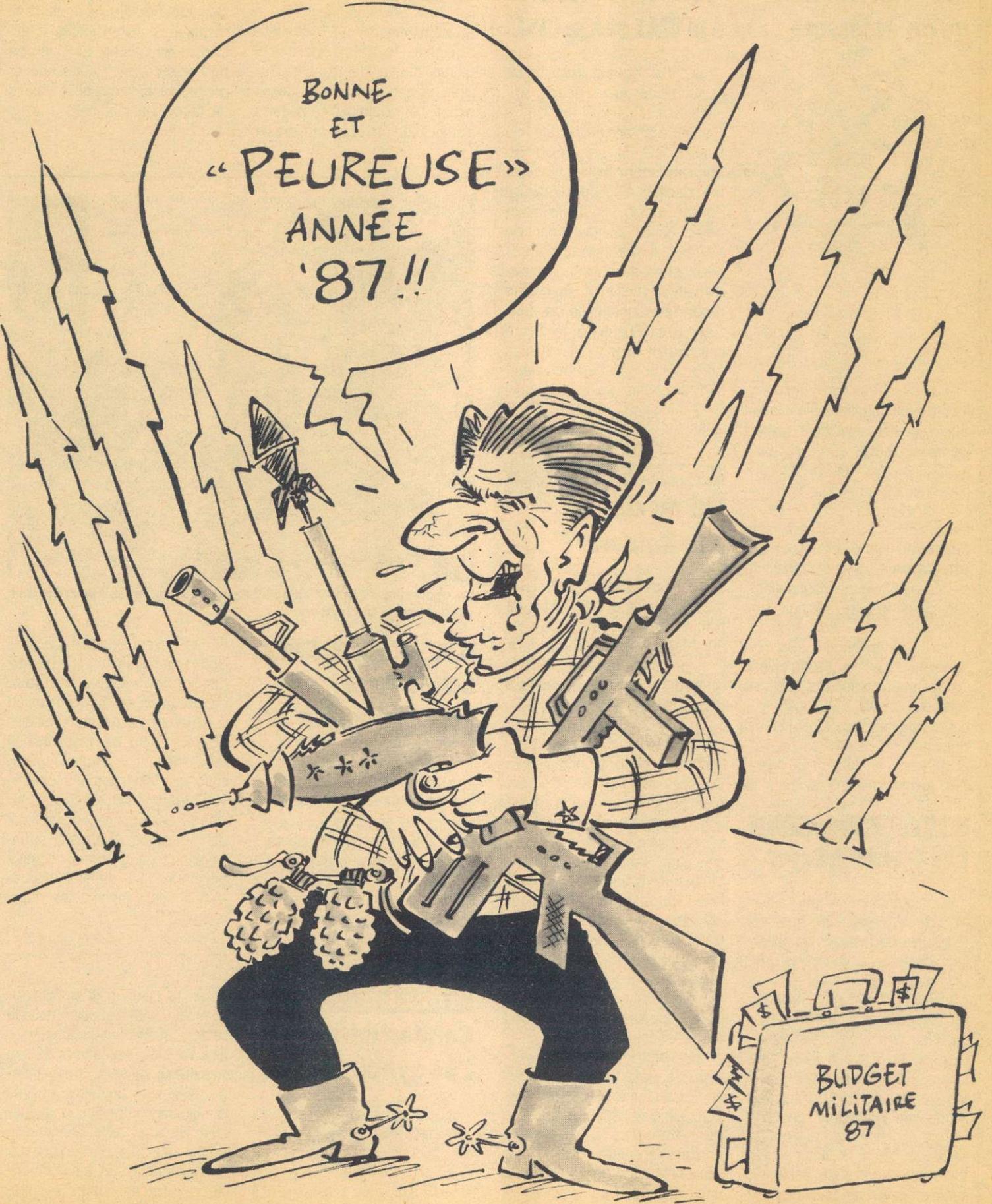
J'attends avec impatience la suite de cet épître aux Béotiens que nous sommes tous et qui nous dira à quoi, diable!, peuvent bien servir les gouvernements dans l'État-Provigo où nos intérêts de citoyens se confondent, sans doute, avec ceux des Chambres de commerce et du Conseil du patronat.

Camarades, tous derrière Roger-Dieu Landry: À bas les gouvernements!

Jacques Guay

L'ANNÉE DE LA PAIX EST TERMINÉE :

BONNE
ET
"PEUREUSE"
ANNÉE
'87!!



GARVOTTE

COLOMBIE

Ces journalistes qu'on assassine



Le 18 décembre dernier, 4,000 journalistes de Colombie déclenchaient une grève générale de 24 heures, paralysant ainsi tous les médias du pays, pour manifester leur profonde révolte suite à l'assassinat du journaliste Guillermo Cano, directeur du quotidien El Espectador. Il s'agit du 26ième journaliste tué dans ce pays depuis dix ans.

Un document produit récemment par la Fédération latino-américaine des journalistes recensait 359 journalistes assassinés sur ce continent depuis 1970. Le triste record appartient à l'Argentine avec 130 journalistes 'disparus'.

SUISSE

Les trente heures

En attendant la généralisation de la semaine de quarante heures dans la très laborieuse Confédération helvétique, un accord allant beaucoup plus loin dans la réduction du temps de travail vient d'être conclu. Un syndicat helvétique et la Société ETA, une compagnie spécialisée dans les semi-conducteurs pour l'industrie horlogère en sont venus à une entente pour la semaine de trois jours et de trente heures, sans perte de salaire, pour les équipes du week-end.

POLOGNE

'Solidarité' adhère à la CMT et à la CISL

Les instances statutaires de la Confédération des syndicats libres (CISL) et de la Confédération mondiale du travail (CMT) ont répondu favorablement le 19 novembre dernier à la demande de l'organisation syndicale polonaise NSZZ Solidarnosc de s'affilier simultanément à ces deux confédérations internationales. Il s'agit là d'une reconnaissance et d'un soutien particulier à la lutte pacifique des travailleurs polonais pour la démocratie et la liberté dans leur pays.

EDMONTON

Fin du conflit à la Gainers

Le 15 décembre dernier, les 1,080 travailleurs de l'usine de traitement de viande Gainers en Alberta acceptaient dans une proportion de 60,8% de mettre fin à une grève qui durait depuis le 1^{er} juin 1986. Le bilan du plus important conflit de travail à avoir secoué cette province depuis quarante ans est lourd. L'entrée quotidienne de quelque 900 scabs a provoqué de nombreuses violences et 600 travailleurs ont été arrêtés. Les pertes de salaires sont évaluées à \$10 millions et les allocations de grève se chiffrent à \$5 millions. La campagne de boycottage menée contre l'usine du millionnaire Pocklington qui s'était juré de faire disparaître le syndicat lui aurait coûté \$2 millions.

À l'origine du conflit, il y avait la volonté des salariés affiliés au Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce d'obtenir la parité salariale avec les autres usines de conditionnement du pays. Les salaires, rappelons-le, s'échelonnaient de \$8 à

\$14.95 l'heure et l'on se battait pour des augmentations de l'ordre de 5% pour les deux premières années de la convention. L'entente conclue le 15 décembre, d'une durée de quatre ans, prévoit un gel des salaires pour les deux premières années de la convention et

des hausses de trois pour cent pour chacune des deux autres années. Mais la grande ambition de Pocklington de faire disparaître le syndicat a été battue en brèche. Et il ne doit pas rester grand chose de sa promesse d'engager les scabs de façon permanente à la fin du conflit!



La violence éclatait régulièrement lors de la rentrée des 900 scabs à la Gainers.

BRÉSIL

Échec de la grève générale

Seulement 5% des travailleurs brésiliens ont répondu à l'appel des deux centrales ouvrières du pays, la CUT et la CGT, pour une grève générale le 12 décembre dernier. La mobilisation visait à contrer la hausse fantastique des prix décidée par le gouvernement

élu le 15 novembre dans le but soit disant 'd'assainir l'économie'. Cette tentative de grève générale, qui faisait suite aux émeutes spontanées de Brasília du 27 novembre, à faire dire aux leaders syndicaux que de nombreuses grèves seraient nécessaires pour que le gouvernement change de politique. Il s'agit, soulignons-le, de la première grève générale de la démocratie depuis 1964, année du coup d'État.

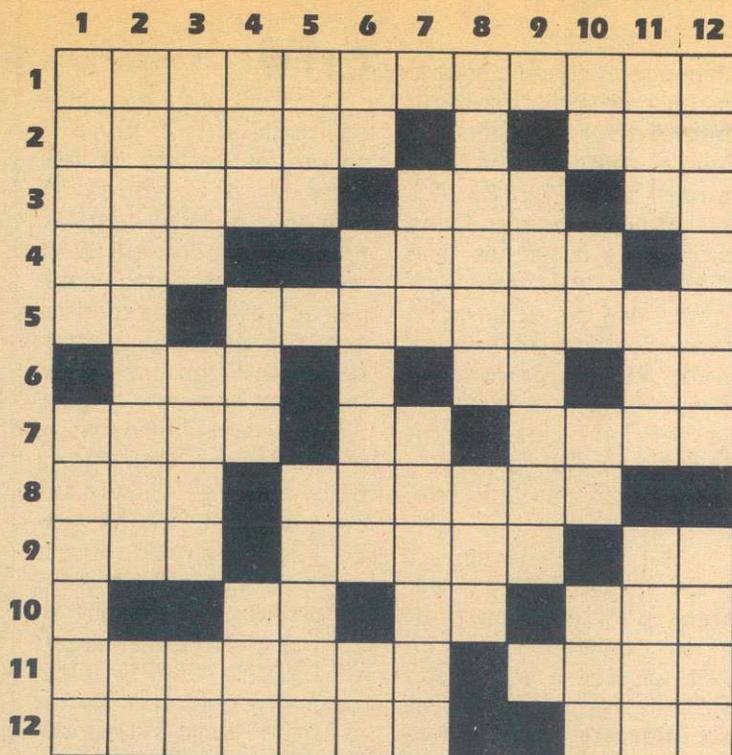
TURQUIE

Condamnation de 264 syndicalistes

Le 23 décembre dernier, un tribunal militaire turc condamnait 264 anciens dirigeants de la DISK (Confédération des syndicats des travailleurs révolutionnaires) interdite

après le coup d'État de septembre 1980 à des peines de prison allant jusqu'à quinze ans. La CISL, par la voix de son secrétaire général John Vanderveken, a protesté auprès du gouvernement en rappelant qu'une telle répression viole les droits syndicaux fondamentaux et les conventions internationales du travail.

QUIZ



HORIZONTAL

- Il est publié chaque semaine.
- Plante nuisible. - Fédération affiliée à la CSN.
- Le sang y coule. - Salut en latin. - Du verbe être (anglais).
- Dans la rose des vents. - Nation autochtone.
- Dans la gamme. - Il est publié chaque jour.
- Pas dur du tout. - Du verbe rire. - Du dialecte provençal.
- Jésus a participé à la dernière. - Infinitif. - Dessinateur français.
- Première page d'un journal. - Parfois courage et parfois arrogance.
- Abréviation française pour Poste, Téléphone et Télégraphe. - Elle est allée au Pays des merveilles. - Centimètre cube.
- Deux consonnes. - Symbole chimique du sodium. - Préposition.
- Périodique de la FNC-CSN. - Se boit parfois dans un biberon.
- Rongées. - Fédération nationale des communications.

VERTICAL

- Saison. - Avide d'argent.
- Ancien quotidien de Québec. - Infinitif.
- Fromage à pâte molle. - Projet de nettoyage des rives du Saint-Laurent qui est tombé à l'eau. - Fleuve d'Italie.
- Grade au judo. - Pronom relatif. - Prénom d'un des Kennedy.
- Oiseau de basse-cour. - Hachis d'aliments servant à farcir.
- Pronom personnel. Quotidien de Québec. - Interjection.
- Du verbe avoir. - Souveraines.
- Quotidien de la rue St-Sacrement. - Ajoutez Victor et c'est une compagnie de disques.
- Membre de la congrégation fondée par saint Jean Eudes.
- Conifère. - Onze en chiffres romains. - Deux voyelles. - Interjection qui exprime un bruit de chute.
- Rayon. - Agent secret de Louis XV. - Frère d'Abel.
- Elle fait fonctionner l'automobile. - Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

- Depuis quelle année NOUVELLES CSN est-il publié?
• 1960 • 1945 • 1978 • 1972
- À combien d'exemplaires est tiré NOUVELLES CSN?
• 32,000 • 225,000 • 100,000 • 20,000
- Depuis la rentrée de septembre 86, soit les numéros 244 à 249, combien d'articles de NOUVELLES CSN ont porté sur:
 - les conflits vécus par des membres de la CSN?
• 12 • 49 • 31
 - des sujets ou des syndicats concernant directement le secteur privé?
• 18 • 94 • 72
 - des régions autres que Montréal?
• 65 • 46 • 78
 - des sujets de santé-sécurité?
• 6 • 16 • 10
 - des sujets relatifs à la condition féminine?
• 17 • 19 • 10
 - Combien de «pièces» par année le Service de distribution de la CSN envoie-t-il aux syndicats locaux?
• 1 million • 4 millions • 2.8 millions
 - Au cours de l'exercice financier 1984-86, combien de conférences de presse les journalistes du Service de l'information ont-ils organisé?
• 132 • 200 • 88 • 168
 - Au cours de la même période, combien de communiqués de presse ont été émis avec la collaboration des journalistes du Service?
• 489 • 609 • 753 • 558
 - Combien de tonnes de papier consomme le Service de l'imprimerie de la CSN par année?
• 63 tonnes • 28 tonnes • 44 tonnes
- des «campagnes nationales», internes ou externes à la CSN?
• 33 • 22 • 16
- la FNEEQ?
• 2 • 5 • 10
- la Fédération de la métallurgie?
• 11 • 18 • 8
- la FAS?
• 35 • 42 • 11
- la Fédération du commerce?
• 35 • 27 • 16

RÉPONSES

- La réponse est 1978. Date du 14 septembre, le numéro 1 ne comportait que quatre pages (NOUVELLES CSN était à l'époque un hebdomadaire). Son contenu se limitait à de très courtes informations de quelques paragraphes. Cette formule a été maintenue intégralement jusqu'au numéro 107, en mars 1981. Le journal LE TRAVAIL ayant cessé de paraître en février de la même année après 56 ans, NOUVELLES CSN est alors devenu l'organe officiel de la centrale.
- La réponse se trouve à la fin de la cartouche, en page 2: 32,000. À l'occasion, cependant, le nombre de copies est augmenté pour satisfaire les besoins d'une région ou d'un syndicat en particulier, besoins qui s'expriment généralement lorsque l'édition en question contient un reportage sur leurs problèmes...
- a) 31 b) 11 c) 46 d) 10 e) 10 f) 53 g) 5 h) 11 i) 11 j) 27
- La réponse est 4 millions, ce qui comprend les divers journaux, tracts, macarons, collants et documents divers. Le Service manipule quelque 500,000 enveloppes ou colis par année.
- La réponse est 200, ce qui équivaut à une moyenne d'environ une conférence de presse par deux jours dits «ouvrables».
- La réponse est 753, soit une moyenne de 1,88 communiqués par jour dit «ouvrable».
- La réponse est 63 tonnes, dont 12 millions de feuilles 8 1/2 x 11 ou 8 1/2 par 14.



MARC OGERET

La Commune de Paris: gouvernement populaire et ouvrier qui durant une très courte période, du 18 mars au 27 mai 1871, a pris la destinée politique de Paris entre ses mains.

Malgré sa brève existence, ce type de gouvernement

socialiste a suscité beaucoup d'espoirs parmi les classes travailleuses du monde entier. Tout d'abord, il a inspiré par la suite plusieurs mouvements révolutionnaires. Ensuite, il en est resté de merveilleuses symphonies et chansons pour nous rappeler que: **«Paris est un vrai paradis...»**, comme l'a décrit le président de la Fédération des artistes d'alors et élu de Saint-Germain-des-Prés, Gustave Courbet.

Il y a quelques années le folkloriste et chansonnier d'avant-garde **Marc Ogeret** a interprété les plus belles chansons, ou sinon parmi les plus belles, de cette époque agitée. Il a enregistré, avec

orchestre et chœurs sous la direction de Michel Villard, un disque tout simplement intitulé: **«Autour de la Commune- 1846-1888»**. Ce microsillon comprend des classiques du genre: «Le chant des ouvriers», «Le temps des cerises», «Elle n'est pas morte», et, évidemment, **«L'Internationale»** composée par Eugène Pottier en 1871 et mis en musique par Pierre Degeyter quelques années plus tard, en 1888.

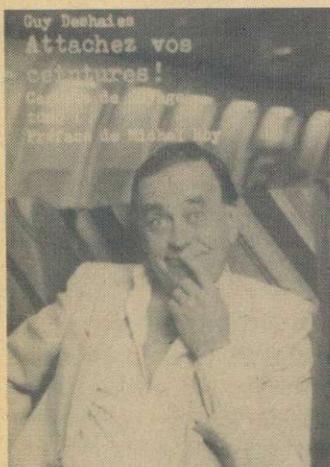
Ce disque demeure une pièce de collection pour quiconque s'intéresse un tant soit peu à la chanson militante et engagée. **C'est sur étiquette Vogue-Collection Loisirs (CLVLX-270).**

C ET W

Dans un tout autre genre de musique (...), il y a le country et western. Meilleur vendeur de disques en Amérique du Nord, ce genre est souvent méprisé. Il existe toutefois d'excellents groupes de c et w qui ne connaissent pas de carrières fabuleuses et légendaires comme celles de Kenny Rogers, Willie Nelson, Dolly Parton, Alabama, les Oak Ridge Boys, et autres. C'est le cas du groupe **«COUNTRY GAZETTE»**. Cet orchestre a d'ailleurs imprimé en 1986 un disque en spectacle et dont le titre est évocateur: **«HILLBILLIES TONIGHT»**. C'est un groupe qui a recours à la guitare, au banjo, à la mandoline, et au violon: à découvrir!

Michel Crête

«Attachez vos ceintures!»



Après **«Attendez que je me rappelle»** de René Lévesque, voici donc **«Attachez vos ceintures!»** de Guy Deshaies (VLB Éditeur).

Tout comme dans le premier cas, la forme impérative du titre tient ses promesses: si on **attend** encore quelque révélation inédite de la mémoire de l'ex-premier ministre, on a intérêt à s'attacher comme il faut avant d'entreprendre la lecture des **«Carnets de voyage»** de Deshaies!

Personnage à la verve truculente, à l'humour incisif et croustillant comme il en reste trop peu, à l'œil-qui-observe-plus-vite-que-son-ombre et au cynisme «foglia-

nesque» (s'cuse, Foglia!), Guy Deshaies qui, croyez-le ou non, a déjà eu une sainte peur des «aéroplanes», nous offre donc un recueil de ses chroniques touristiques du temps où il sévissait au «quotidien de la rue St-Sacrement» (de 1976 à 1982).

Son regard de touriste «en Devoir», si ce n'est en goguette à l'occasion, il ne le «jette» cependant pas comme un vulgaire rapporteur... Il en fait une sorte de rayon laser tellement incisif que tout Québécois qui a déjà voyagé quelque peu, ne serait-ce qu'au Nouveau-Brunswick, y reconnaîtra ses rencontres fortuites de voyage, y compris ses encombrants compagnons de sièges d'aéronef, y retrouvera les innombrables situations et personnages loufoques ou désagréables dont il a été témoin ou victime. Le pire, c'est qu'il risque de s'y reconnaître lui-même lorsqu'il voyage à l'étranger... ou à son retour: dépourvus du sens de l'humour, s'absentent...

Certains passages mériteraient d'ailleurs de faire partie d'une anthologie de l'humour littéraire québé-

cois. Entre autres: deux paragraphes sur les non-fumeurs fanatiques en avion (un bijou pour les fumeurs!); un autre sur l'éternel retardataire dont la valise toute entière s'épanche dans les corridors de l'aéroport (du Pierre Richard à son meilleur!); d'autres (parmi plusieurs) sur la Bêtise ou la propension à l'arnaque pure et simple qui animent certaines agences de voyages ou compagnies aériennes (mortel!); d'autres sur les péripéties incroyables d'une valise de type «A 12» dans les méandres kafkaïennes des compagnies aériennes à travers la planète (un poème!); et d'autres encore sur les touristes japonais (sublimes!) ou sur les touristes québécois (encore plus «théâtral»!!!),

Je ne peux m'empêcher de citer **un** de ces nombreux passages dont on se régale tout au long du livre: **«Au Mexique, j'ai assisté à l'incendie guttural d'une Allemande imprudente qui venait de s'envoyer, derrière le goitre, une farce pimentée qui pourrait aussi servir de décapant à meuble.**

«Elle était rouge, la face en convulsion, les yeux ronds, la

pupille dilatée, le cheveu droit sur la tête. Elle faisait des signes vagues que les autres interprétaient comme le besoin impérieux de boire de la bière tandis que le serveur mexicain, au comble du dévouement, remettait encore un peu de sauce piquante dans les plats» (page 98).

On trouve également dans ce livre une foule de conseils fort pertinents, surtout pour les voyageurs solitaires. Le plus sage d'entre eux, sans doute: **«Les voyages réussis reposent, en somme, sur une bonne part d'individualisme et d'égoïsme. C'est bête mais c'est comme ça. On a déjà suffisamment de soi-même à s'occuper quand on part, sans prendre les charges matérielles et sociales des autres»** (page 49).

Bref, un livre comme une grosse boîte de «chocolats mélangés» dont on découvre qu'ils sont tous meilleurs les uns que les autres et dont on s'empiffre à grands éclats de rires, d'émotions et de souvenirs.

Vivement le deuxième tome!

Jean-Pierre Paré

Sir Wilfrid à la rescousse de Brian

Pour que, dans une période de coupures effrénées, la société Radio-Canada — et le gouvernement fédéral — acceptent de consacrer la somme de sept millions\$ pour une série sur Sir Wilfrid Laurier, il fallait de bonnes raisons.

Ne cherchons pas trop loin. Ces raisons n'avaient rien à voir avec l'histoire ou la culture. Tout au plus, et de manière secondaire, avaient-elles à voir avec le divertissement. Cette série à la défense et à l'illustration d'une certaine idée du Canada, d'une certaine idée du fédéralisme, a été, d'abord et avant tout, une entreprise de propagande à l'appui des politiques conservatrices actuelles.

Non pas à savoir si Sir Wilfrid Laurier avait eu tort ou encore raison de poser tel ou tel geste, de favoriser telle ou telle politique. Là-dessus, y compris dans les familles québécoises et chez les spécialistes, la question est loin d'être réglée. Mais pour que les politiciens fédéraux et ceux qui les conseillent «investissent» autant de millions dans une série télévisée aujourd'hui, c'est qu'il fallait qu'elle soit utile...aujourd'hui.

Prenons le libre-échange, projet politique qui entraîna la chute du grand homme.

Qui, dans la série, se dresse contre Laurier pour combattre ce projet avec les États-Unis? Israël Tarte, politicien véreux, corrompu, prêt à se laisser acheter par les Anglais pour satisfaire ses ambitions personnelles, trahissant ainsi celui qui l'avait aidé à monter jusqu'au cabinet. Tarte est contre le libre-échange.

La haute finance torontoise, orangiste et mange-canayen, est aussi contre le libre-échange. Comme le sont les westerners qui se sont enrichis en une seule génération avec l'arrivée du chemin de fer.

Mais Sir Wilfrid, le héros, seul sur son idée comme le cowboy sur son cheval, superbe, est en faveur du libre-échange. Comme dans les westerns, il y a le bon, il y a les méchants.

Même procédé en ce qui a trait à la question nationale. Ceux qui ne partagent pas la vision de Sir Wilfrid, qui fut ensuite celle de Pierre Elliott, font partie de la catégorie des méchants. La cause nationale, dans la série télévisée, est défendue par un clergé qui ferait honte à n'importe quel novice d'aujourd'hui. Et le principal porte-parole nationaliste de l'époque, Henri Bourassa, est présenté comme l'ancêtre des bérêts blancs. À un point tel que, pour son discours à l'église Notre-Dame, on ressent la désagréable sensation d'entendre un ayatollah.

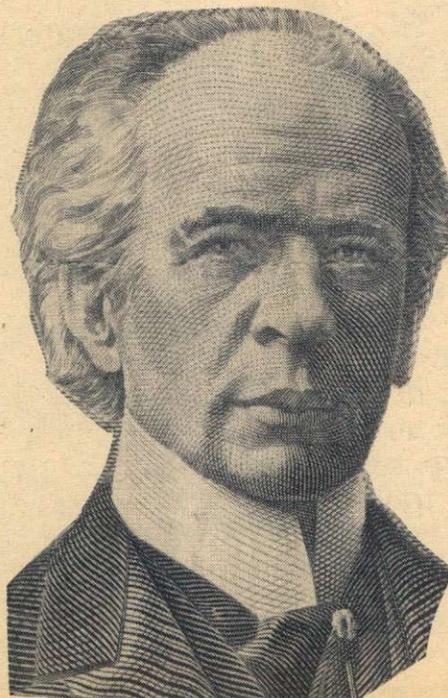
Et le peuple, dans tout ça? Le seul moment où on nous le montre, pancartes à la main, le grand homme vient le foudroyer du regard de celui qui s'estime trahi.

Décidément, Sir Wilfrid le rouge ne devait pas se douter qu'il serait appelé à la rescousse de Brian le bleu, qui dégringole dans les sondages...

Sur un terrain glissant

On apprend que la valeur d'un terrain situé à St-Jean, dans le comté du ministre démissionné Bissonnette, est passée en quelques semaines de 400 000\$ à 3 millions\$. On y construira des chars d'assaut. Me Jean Bazin, sénateur, «ami personnel et proche collaborateur du premier ministre Mulroney», est l'un des quatre administrateurs de la société qui vend le terrain. Pas un seul char n'a encore été construit et pourtant, les fonds publics sont déjà pris d'assaut.

*Ne fais pas
comme moi,
Brian!*



**\$700 et votre photo
dans NOUVELLES CSN:
ça vous intéresse?**

La photo gagnante du mois



C'est un travailleur de la construction qui gagne la première tranche de notre concours de photo (et le prix de \$200) commandité par la Caisse populaire de la CSN (Montréal) et la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses de Québec. Serge Rodier, de la rue Sicard à Montréal, s'est promené sur divers chantiers de Montréal pour photographier ses compagnons de travail. Et à Brossard, il a réussi ce cliché original du menuisier Pierre Vadnais, avec les buildings de Montréal en arrière-plan.

Photographes amateurs!

La CSN a besoin de vous!

Nous sommes en effet à la recherche de photos de l'intérieur des lieux de travail de nos membres, et des travailleurs et travailleuses qui les occupent.

Grâce à la commandite de la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal et de la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses de Québec, nous vous offrons la possibilité, à chaque deux parutions de NOUVELLES CSN d'ici l'été, de vous faire un peu d'argent de poche pour vos prochaines vacances (jusqu'à \$700!), en même temps que de rendre service à votre centrale syndicale.

Compte tenu de nos besoins habituels en illustrations, nous souhaitons particulièrement des photos montrant des travailleurs et des travailleuses à l'oeuvre dans leurs fonctions quotidiennes.

Les prix donnés seront les suivants:

- LA PHOTO DU MOIS: \$200.00
- LA PHOTO DE LA SAISON (janvier-juin '87): \$500.00
2^e prix: \$300.00

Voici les règlements officiels de ce concours.

- 1) L'auteur-e des photos ne doit pas être un-e photographe professionnel-le.
- 2) Les photos doivent illustrer une situation de travail et être prises sur les lieux de travail.
- 3) Les photos doivent nous parvenir en format 5 x 7 ou 8 x 10, préférentiellement en noir et blanc, dans une enveloppe renforcée par du carton, à l'adresse suivante: Concours photos, NOUVELLES CSN, 1601 de Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5.
- 4) Le jury du concours est composé de Jean Gladu, graphiste de NOUVELLES CSN, Michel Giroux, ex-photographe de presse, notamment à la CSN et à LA PRESSE, et de Jean-Pierre Paré, responsable de NOUVELLES CSN. Le choix du jury est sans appel.
- 5) Les choix par le jury de la «photo du mois» seront faits les 12 janvier, 9 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai et 1^{er} juin 1987. Les photos soumises doivent donc nous parvenir avant ces dates. La «photo de la saison» sera choisie le 1^{er} juin 1987, à partir des photos primées des mois précédents.
- 6) L'auteur-e d'une photo primée s'engage à en fournir le négatif sur demande.
- 7) Chaque photo doit comprendre à l'endos les renseignements suivants:
 - Nom, adresse complète et numéro de téléphone de l'auteur-e de la photo.
 - Lieu, date et description de la photo (ex.: «Marcel Machinchouette, machiniste chez Machintruc Machinerie de Machinville»).
- 8) Les participant-e-s à ce concours renoncent à tout droit d'auteur quant à l'utilisation actuelle ou future des photos par la Confédération des syndicats nationaux, ses services, fédérations, conseils centraux ou syndicats affiliés, sous réserve, lorsque possible, d'une mention du nom de l'auteur-e.

À AFFICHER SUR VOTRE BABILLARD SYNDICAL